



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 48.2 (), p. 135-166

Yūsuf Rāḡib

Une lettre de Šaḡar al-Durr au futur sultan Quṭuz

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711172	BCAI 39	
9782724710892	Questions sur la scripturalité égyptienne	Florence Albert (éd.), Chloé Ragazzoli (éd.)
9782724710861	Les scènes navales figurées sur les talatat du IX ^e pylône de Karnak	Robert Vergnien, Alexandre Belov
9782724711011	The Medieval Jihad	Mehdi Berriah (éd.), Abbès Zouache (éd.)
9782724710816	Missionnaires italiens et enseignement en Égypte (1890-1970)	Annalaura Turiano
9782724710878	Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 33	Sylvie Marchand (éd.)
9782724710854	Athribis IX	Susan Böttcher, Christian Leitz, Daniela Mendel
9782724710557	Les vases C-Ware à décor géométrique de Nagada I (Égypte, IV ^e millénaire)	Gwenola Graff

Une lettre de Šaġar al-Durr au futur sultan Quṭuz

♦ RÉSUMÉ

Cet article contient une lettre exceptionnelle conservée au Louvre. Dictée par Šaġar al-Durr après son abdication à un secrétaire apparemment d'origine turque, elle fut envoyée à Sayf al-Dīn Quṭuz le grand mamelouk du sultan Aybak son époux qui était alors le commandant en chef de l'« armée de Dieu ».

Mots-clés : Šaġar al-Durr – al-Muʿizz Aybak – Sayf al-Dīn Quṭuz – allocation du mamelouk – « nous » de majesté – vouvoiement en arabe

♦ ABSTRACT

This paper contains an exceptional letter kept in the Louvre. Dictated by Šaġar al-Durr after her abdication to a secretary apparently of Turkish origin, it was sent to Sayf al-Dīn Quṭuz the great mamluk of the Sultan Aybak her husband who was at that time the commander-in-chief of the “Army of God”.

Keywords: Šaġar al-Durr – al-Muʿizz Aybak – Sayf al-Dīn Quṭuz – allowance of the mamluk – Royal “we” – To adress as « vous » in Arabic

* Yūsuf Rāġib, youssef.ragheb@orange.fr.

Introduction

Un genre épistolaire longtemps privé de nom

Bien que la correspondance privée fût répandue parmi les Arabes en Égypte dès l'aube de l'islam, comme le suggère la profusion de papyrus publiés ou inédits, elle fut longtemps dépourvue d'appellation¹. La première ne lui fut que tardivement donnée sous les Mamelouks : *iḥwāniyyāt*, savoir « amitiés » ou « fraternités »². Ce substantif propagé sinon forgé par al-Qalqašandī qui l'emploie toujours au pluriel en divers endroits de son encyclopédie³ et n'en évoque qu'une fois le singulier⁴ sans jamais le glisser dans une phrase, n'était à l'origine qu'une épithète qualifiant trois noms de missives : *mukātabāt*⁵, *rasā'il*⁶ et *kutub*⁷ parfois réduite aux requêtes⁸ ; en somme, un adjectif substantivé par ellipse. Mais à l'image des créations éphémères, il sombra dans l'oubli sans entrer dans un dictionnaire : comme il ne sortait plus de la bouche des lettrés, il fut banni des manuscrits.

Le monde des gens obscurs

Les modèles d'« amitiés » recueillis dans les ouvrages dédiés à l'art d'écrire, essentiellement félicitations et condoléances⁹, furent généralement rédigés par des inconnus, rarement par des personnages de renom ou en leur nom¹⁰. De même, le sol d'Égypte qui a révélé des foules d'écrits officiels émanés d'une poignée de gouverneurs, de Qurra b. Šarik à Mūsā b. Ka'b, n'a guère rendu de lettre personnelle d'émir ou de souverain (calife ou sultan) : les documents rassemblés dans les collections de papyrus ne semblent pas en comporter d'autre que la présente. Aussi faut-il la regarder, pour son caractère, comme hors ligne, même si elle ne brille ni par la calligraphie ni par la langue et ne jette aucune lumière nouvelle sur l'aube

1. L'adjectif *ḥāṣṣa* parfois appliqué à la correspondance (*mukātaba/kutub*) ne signifie pas privé, mais particulier : elle fut ainsi qualifiée par opposition à la correspondance générale des services de l'État (*al-mukātaba al-ʿamma al-dīwāniyya*), 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 328 ; passage recopié par al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 442.

2. *Wa-l-murād al-mukātabāt al-dā'ira bayna al-aṣḍiqā'*, al-Qalqašandī, *Šubḥ* VIII, p. 126. Dans un autre endroit, VI, p. 102, il utilise une expression proche : *mukātabāt al-iḥwān*.

3. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 95, 96, 102, 121, 126, 127, 136, 138, 140, 286, 343 ; VIII, p. 126, 127, 134, 141, 148, 160, 168, 183, 212 ; XIV, p. 122.

4. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VIII, p. 126.

5. Ibn Nāẓir al-Ġayṣī, *Tatqīf*, p. 3, 6, 206 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 311 ; VIII, p. 126 ; IX, p. 5.

6. Al-Nuwayrī, *Nihāya* VII, p. 213.

7. 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 79, 86 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 299.

8. Voir le chapitre que leur consacre Ibn Nāẓir al-Ġayṣī, *Tatqīf*, p. 206-209.

9. Comme le révèle un passage de 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 79, transcrit lettre à lettre par al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 299 : *al-kutub al-iḥwāniyya al-nāfiḍa fi al-tahānī wa-l-ta'āzī*. Mais ce dernier répertorie quinze autres catégories (*naw'*) d'« amitiés » sur lesquelles il s'est longuement étendu, IX, p. 5-228, en les évoquant même ailleurs, VI, p. 311.

10. Telles les lettres d'Abū Ishāq al-Šābi' recueillies par al-Qalqašandī, *Šubḥ* VIII, p. 135-140.

de l'« Empire turc » (*al-dawla al-turkiyya*), nom qui longtemps désigna la première oligarchie militaire des Mamelouks couramment appelée de nos jours bahrite. Elle dévoile, en effet, la forme des courriers privés des puissants souvent éloignés des modèles reproduits dans les anthologies destinées à guider les rédacteurs. Aussi, bien qu'elle ne livre aucune information capitale sur deux personnages illustres, elle méritait un commentaire poussé pour éclairer son destin : des lèvres de la sultane au dépotoir où elle fut abandonnée puis retrouvée au siècle dernier pour gagner finalement le Louvre, comme tant de lettres que des voies obscures ont conduites des lieux ignorés où le hasard les fit tomber entre des mains inconnues à des collections publiques et privées éparses dans le monde.

Une découverte longtemps tue

Bien que j'eusse repéré ce papier d'apparence anodine dans la collection Denise Rémondon dès son entrée en 1981 au Louvre où il fut classé sous le numéro 39, je n'ai résolu de l'exhumer du dossier où je l'ai laissé, pour maintes raisons dormir, que plus de trente ans plus tard sans jamais l'évoquer qu'en termes vagues ou voilés. Il est, en effet, préférable de garder longtemps secrets les projets destinés à mûrir que de lever précocement le voile sur une publication dont la forme demeure incertaine.

Caractères externes

À la recherche d'une coudée perdue

Relativement épais, sans filigranes ni vergetures et de couleur beige, le papier du type qualifié maintenant d'oriental fut apparemment découpé d'un rouleau (*darġ*) pour la rédaction du pli. Il revêt la forme d'un rectangle aux bords irréguliers dont la hauteur (25,50 cm) est le triple de la largeur (8,50). Converties dans la mesure de longueur alors usitée en Égypte, ces deux dimensions semblent respectivement correspondre à la moitié et au sixième d'une coudée indéterminée d'environ 51 cm, qui ne pouvait être celle des étoffes de Fustāt (*dirā' al-qumāš al-miṣrī*), l'unité usuelle des feuilles¹¹ : comme elle tournait autour de 58,187 cm¹², le papier aurait fait 29,0935 cm

11. Elle servait alors à mesurer la largeur de huit des neuf formats de papier employés dans la chancellerie, al-Qalqaṣandī, *Ṣubḥ* VI, p. 190-192, qui pouvait toutefois être donnée en empan et en doigts : ainsi celle du format complet de Bagdad (*qaṭ' al-baġdādī al-kāmil*) faisait pour les uns une coudée des étoffes de Fustāt, al-Qalqaṣandī, *Ṣubḥ* VI, p. 190, et pour d'autres, trois empan et cinq doigts, X, p. 153.

12. Comme elle valait une coudée de la main et quatre doigts fermés au Caire, un peu plus à Fustāt d'après *et al.* III, p. 443, elle fut évaluée à 58,187 cm par Hinz, *Islamische Masse*, p. 56 ; « Dhirā' », p. 238-239. L'exactitude de son estimation est confirmée par la longueur des feuilles du rouleau du décret rendu par al-Malik al-ʿĀdil en 571/1176 en faveur des moines du Mont Sinai, Heidemann, Müller et Rāġib, « Un décret », p. 83. Comme Humbert, « Le manuscrit arabe », p. 72, 75, ignore Hinz, elle affirme que la coudée des étoffes mesurait 48,8 cm au Caire, sans précision de source.

sur 9,697¹³. Elle se rapproche plutôt de la coudée de la main (*dirāʿ al-yad*) valant en gros 49,875 cm¹⁴ qu'elle devait toutefois dépasser d'un doigt si elle avait servi de mesure : autrement, le format en serait réduit à 24,9375 cm sur 8,3125.

La disposition sur la feuille

L'écriture court dans le sens de la largeur. En tête de la première page, l'espace vierge appelé généralement *ṭurra*¹⁵, plus rarement blanc en haut de la lettre (*al-bayāḍ fī aʿlā al-kitāb*)¹⁶ ou blanc avant l'invocation (*al-bayāḍ qabla al-basmala*)¹⁷, couvre une surface réduite : 3 cm environ, soit près du huitième de la longueur de la feuille¹⁸. Tantôt nommée *hāmiš* et tantôt *ḥāšiya*¹⁹, la marge n'est laissée sur les deux faces qu'à droite. De forme irrégulière et relativement étroite, elle oscille autour d'un centimètre et demi, soit presque le sixième de la largeur du papier, alors que dans les écrits officiels elle en tenait le tiers²⁰, soit carrément le double. Enfin, à gauche, aucun espace vierge ne sépare les fins de ligne du bord de la page.

La lettre comprend trente-sept lignes irrégulièrement espacées dont l'encre est maintenant pâlie. Les vingt-et-une premières couvrent le recto dont la dernière court dans la marge de haut en bas, bien que l'écriture dans l'espace blanc laissé sur le bord extérieur des feuilles fût sévèrement blâmée par les secrétaires, même si elle ne comportait qu'une ligne en long de page²¹. Les seize autres recouvrent le verso. Enfin, le scribe en retournant la feuille l'a inversée : aussi son calame est-il parti du bas vers la tête.

Par ses maladresses et son absence d'harmonie, l'écriture est éloignée de la calligraphie qui régnait dans les chancelleries. Bien que les points diacritiques foisonnent et s'avèrent parfois en surnombre, en clair, superflus²², ils sont partiellement omis sur trois lettres²³ et même intégralement sur beaucoup d'autres. Toutefois, ces oublis ne pouvaient troubler le destinataire, Sayf al-Dīn Quṭuz, ou le secrétaire qui lui prêta sa vue et sa voix pour lui donner lecture du pli, s'il n'avait pu, pour divers motifs, s'y plonger. À l'encontre de maints mamelouks, le futur sultan n'était pas illettré, du moins complètement : « musulman fils de musulman », jadis nommé Maḥmūd b. Mamdūd ou Mawdūd avant sa capture par les Mongols, un maître

13. La largeur du petit format (*al-qaṭʿ al-šaḡīr*) ou format de coutume (*qaṭʿ al-ʿāda*) faisait également le sixième de la coudée des étoffes, al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 191.

14. Hinz, *Islamische Masse*, p. 61.

15. Ibn Šīṭ, *Maʿālim*, p. 70 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 314.

16. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VIII, p. 21.

17. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 195 ; Heidemann, Müller et Rāḡib, « Un décret », p. 82 n. 37.

18. La marge supérieure s'allongeait dans les lettres de supérieur à inférieur, mais se réduisait pour devenir moyenne dans la correspondance émanée de subalternes (*atbāʿ*), Ibn Šīṭ, *Maʿālim*, p. 70 ; passage transcrit par al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 314.

19. Ibn Šīṭ, *Maʿālim*, p. 73.

20. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 314.

21. Ibn Šīṭ, *Maʿālim*, p. 73.

22. Ainsi le *bāʾ* de *šubḥat* (l. 29) possède deux points et le *yāʾ* de *ḥadīd* (l. 35) trois.

23. Le *tāʾ* de *ḥaḍrat* (l. 2) et le *yāʾ* de *tusayyir* (l. 34) n'ont qu'un point.

avait dû lui montrer à lire et guider sa main pour former les mots lettre à lettre dès l'âge tendre, comme souvent aux « enfants de rois » (*awlād al-mulūk*) : son oncle maternel était, en effet, le souverain Ġalāl al-Dīn Ḥwārizmšāh²⁴.

Caractères internes

Langue

L'arabe plus vulgaire que littéral²⁵, comme les absences qui ont engendré au recto la répétition d'un verbe en début de ligne²⁶ et au verso une grossière métathèse²⁷ trahissent un scribe étranger à la langue qui régnait dans les chancelleries mameloukes souvent peuplées d'éminents lettrés. En outre, un faisceau d'indices probants suggère l'origine étrangère (persane ou turque) de cette main inconnue. En premier, le *tā'* étendu (*mamdūda*) de *ḥaḍrat* (l. 2) et de *ṣuḥbat* (l. 13 et 29) qui était alors couramment lié (*marbūṭa*)²⁸, graphie qui finira par s'étendre et même par triompher tardivement dans la correspondance sous la seconde oligarchie mamelouke dite circassienne ; ensuite, le mot *kitāb* mis au féminin à trois reprises (l. 3, 29 et 37), alors qu'aucun arabophone ne peut changer le genre d'un substantif qui revient couramment dans le Coran ; enfin, *ṣarāwīl* (l. 17 et 23) écrit deux fois avec un *ṣād* au lieu d'un *sīn* qui traduit une prononciation emphatique²⁹. Même si ces cinq dernières fautes peuvent être imputées à Šaġar al-Durr que ses biographes donnent pour arménienne ou turque, un scribe émérite ou chevronné aurait spontanément rétabli le genre du premier mot et l'orthographe du second.

Le protocole initial : Les préliminaires (*fawātiḥ*)³⁰

Une formule pieuse en guise d'invocation

Bien que la *basmala* fût prônée au début des lettres, le scribe l'écarta sciemment de la présente, comme le faisaient couramment les secrétaires de chancelleries (*kuttāb al-inšā'*) : ils la bannissaient des têtes de documents jugés mineurs, tels que décisions (*tawāqī'*) et petits décrets

24. Al-Yūnīnī, *Dayl* I, p. 368, 369 ; al-Ḍahabī, *Ta'riḥ* (an. 651-660), p. 353 ; al-Nuwayrī, *Nihāya* XXIX, p. 480 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 40, 41 ; Ibn Šākir, *Fawāt* III, p. 202 ; al-Šafadī, *Wāfi* XXIV, p. 252 ; al-ʿAynī, *ʿIqd* I, p. 255 ; Abū al-Maḥāsīn, *Nuġūm* VII, p. 85 ; Little, « *Ḳuṭuz* », p. 575.

25. Notamment la phrase *al-ʿibā'a matā' Muḥammad al-ʿatīqa min ḥadīd* (l. 30-31) et le second *illā* de la l. 21 qui rend le passage ambigu.

26. *Qabaḍnā* de la fin de la l. 9 est repris au début de la suivante.

27. À la ligne 35, le *alif* de *salām* a été transposé abusivement avant le *lām*, au lieu de former un *lām alif* une lettre plus loin.

28. Graphie soulignée dans le turc ottoman notamment par Ḥusnī, *Īḍāḥāt*, p. 151.

29. Comme certains Turcs prononçaient lourdement les consonnes légères, le mot *atābak* s'écrivait parfois avec un *tā'*, al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 6 ; al-Maqrīzī, *Sulūk* I/III, p. 794 ; Ayalon, « *Studies III* », p. 58-59.

30. Ainsi al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 217, désigne les formules ouvrant les écrits qui ne devaient apparemment jamais se mettre au singulier pour les distinguer de la première sourate du Coran.

(*marāsīm šigār*), malgré le blâme inspiré par son omission³¹. À la place qui lui est traditionnellement dévolue, se détache une formule rare en milieu de page : « L'obéissance, pour Dieu, uniquement ! » (*al-barra li-Llāhi waḥdahū*). Pour glorifier le nom divin, elle occupe seule la ligne³² que la majorité tenait pour la première, mais que certains écartaient du numérotage en commençant par la suivante³³.

L'énigme du premier mot

La deuxième ligne ouvre par le terme *alif*. La première lettre de l'alphabet doit désigner la première page, afin que la lecture ne parte pas du dos. En somme, le scribe a numéroté la feuille au moyen d'une lettre à valeur numérique de préférence au signe un, bien que l'usage des caractères représentant les nombres, dits « chiffres indiens », fût alors répandu pour folioter les manuscrits.

L'adresse interne

Immédiatement après la consonne écrite en toutes lettres, l'adresse (*ʿunwān*) couvre cinq lignes. Destinée à révéler le nom des correspondants (*al-mukātibān*)³⁴ pour ne pas rendre la correspondance anonyme (*ḥattā lā yakūna al-kitāb maḡhūlan*), elle permettait, en outre, de distinguer le rang de l'expéditeur de celui du destinataire (*martabat al-kātib min al-mukātab*) : aussi fut-elle parfois tenue pour signe (*ʿalāma*)³⁵.

L'identification (*taʿrif*)³⁶ des correspondants commence par le destinataire, que l'arabe désigne sous trois noms, dont deux tirés de la même racine. Dans les ouvrages destinés à former les rédacteurs de lettres et de documents officiels, l'expression la plus courante est *al-maktūb ilayhi*³⁷, dont la préposition est parfois remplacée par *li-*³⁸. Quant au second, il semble relativement rare : *al-mukātab*³⁹. Enfin, la troisième dénomination provient d'une racine éloignée :

31. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 220.

32. Comme la *basmala*, selon un passage d'un ouvrage perdu, *al-Qalam wa-l-dawāt* d'al-Madāʿinī, cité par al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 224.

33. Dans un document enregistré au tribunal du Fayyūm en 739/1339, le notaire a exclu la *basmala* du décompte des lignes, Daaif, « Un document juridique », p. 434-435.

34. Terme formé de l'union du destinataire (*mukātab*) et de l'expéditeur (*mukātib*) utilisé par ʿAlī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 76, 331, 363 ; recopié par al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 297 ; VII, p. 20.

35. ʿAlī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 330, fut apparemment le premier à déclarer : *al-ʿunwān ka-l-ʿalāma*. Cette image captiva tellement al-Qalqašandī qu'il l'inséra dans *Šubḥ* VI, p. 349.

36. Substantif utilisé par al-Qalqašandī, *Šubḥ* VIII, p. 21.

37. Ibn Qutayba, *Adab*, p. 15 ; al-ʿAskarī, *Šināʿatayn*, p. 118 ; al-Naḥḥās, *Šināʿa*, p. 172 ; ʿAlī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 76, 330, 331, 332 ; Ibn Šīr, *Maʿālim*, p. 53, 54, 58, 62, 65, 68, 69 ; al-Nuwayrī, *Nihāya* VII, p. 193, 198 ; Ibn Nāẓir al-Ġayš, *Tatqīf*, p. 206 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ* V, p. 428, 437 ; VI, p. 97, 132, 274-275, 280, 281, 282, 286, 290, 293, 294, 300, 302, 304, 306, 313, 314, 319, 328, 330, 347, 349, 350, 353, 365, 366, 393, 394, 395, 431, 560, 564, 568 ; VII, p. 30, 76, 103, 113, 144, 154, 215, 216 ; VIII, p. 13, 20, 21, 129, 131, 132, 143, 144, 145, 147, 152, 162, 185, 195, 199, 201, 206, 207, 209, 210, 217, 248.

38. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 97, 116, 119, 120, 129, 386.

39. ʿAlī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 330, 332.

*al-mursal ilayhi*⁴⁰. Après le destinataire, figure l'expéditeur que l'arabe désigne sous quatre noms différents, dont trois apparentés par la racine. Le plus fréquent dans les œuvres vouées à l'art de l'écriture est assurément *al-maktūb 'anhu*⁴¹. Les trois autres sont infiniment plus rares : *al-mursil*⁴², aussi bien qu'*al-mukātib*⁴³ et *al-kātib*⁴⁴ que l'on ne pouvait toutefois donner à l'envoyeur que s'il était effectivement le rédacteur ou le scribe.

Précédée de la particule *li-* qui avait supplanté *ilā*, bien que l'emploi d'une préposition de but au lieu d'une préposition de mouvement fût condamné par maints lettrés mais toléré par certains comme « métaphore lointaine » (*mağāz ba'id*)⁴⁵, la mention du destinataire se réduit à son titre particulier (*laqab ḥāṣṣ*)⁴⁶ inhérent à sa fonction⁴⁷ : émire de l'armée de Dieu très haut (*amīr ḡayṣ Allāh ta'ālā*). Délibérément omis, son surnom honorifique (*laqab*) et son nom ne seront, du reste, jamais écrits ailleurs dans le pli : on ne les découvre que dans l'adresse externe mise au dos afin de guider le messenger qui devait se présenter à sa porte : Sayf al-Dīn Quṭuz. Bien que sans filiation, les trois éléments dissociés (sa dignité au recto, puis son surnom et son nom au verso) permettent de reconnaître le futur sultan qui commanda brièvement l'armée avant d'accéder au trône⁴⁸ et d'écarter les nombreux dignitaires qui avaient même nom, même surnom. Malgré l'importance du personnage, l'un des premiers de l'Empire naissant, aucun titre ronflant conféré à sa dignité ne précède sa mention. Pourtant le rédacteur n'avait que l'embarras du choix dans une longue série où deux expressions pompeuses flattaient couramment le commandant suprême sans lui être toutefois réservées⁴⁹ : *al-maqarr* et *al-ḡanāb* toujours unies à l'épithète *karīm* (noble)⁵⁰. De même, aucune eulogie ne suit sa dignité, comme si l'émire des armées ne méritait du ciel l'ombre d'une grâce. Mais comme ces invocations (*du'ā*, pl. *ad'iya*) pouvaient passer dans la correspondance pour des marques d'attachement (*tawaddud*) et d'amour (*taḥabbub*) de l'expéditrice envers le destinataire⁵¹, le scribe les avait peut-être à dessein bannies, les jugeant incongrues de la part d'une noble dame pour le mamelouk du sultan, son époux. Pourtant, tout destinataire avait droit à des vœux assortis à son nom, son surnom

40. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* IX, p. 236.

41. 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 76, 78, 88, 330 ; Ibn Šīt, *Ma'ālim*, p. 53, 68, 75 ; al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* V, p. 427, 436 ; VI, p. 97, 121, 281, 300, 301, 302, 324, 346, 349, 350, 351, 464, 468, 477, 495, 530, 560, 564 ; VII, p. 30, 145, 157, 162, 170, 214, 217 ; IX, p. 222.

42. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* IX, p. 236.

43. Al-Naḥḥās, *Šinā'a*, p. 172, 173.

44. Ibn Qutayba, *Adab*, p. 15 ; 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 76, 330, 331, 332 ; Ibn Šīt, *Ma'ālim*, p. 54, 62, 69, 75.

45. La lettre est adressée au destinataire, mais ne lui appartient pas (*li-anna al-kitāb ilayhi lā lahu*), déclare al-Naḥḥās, *Šinā'a*, p. 113, 114, 163, 164, 172. Ce glissement remonte à l'époque omeyyade, comme en témoigne un entagion envoyé par Qurra b. Šarik, Hopkins, *Studies*, p. 128-129, § 128 ; Bauden, « Lam baqā yu'āriḍkum », p. 12.

46. Expression employée par al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VII, p. 251 ; VIII, p. 133.

47. *Ka-l-wazīr aw al-amīr aw al-ḥāḡib*, al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VIII, p. 133.

48. Baybars, *Zubda*, p. 25 ; al-Nuwayrī, *Nihāya* XXIX, p. 460 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 32, 33 ; al-'Aynī, *Iqd* I, p. 144.

49. L'usage les discernait également à diverses classes de rois et de dignitaires, al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 293-294, comme à maints fonctionnaires du *dīwān*, XII, p. 288-289, et autorités religieuses, XII, p. 291.

50. Ibn Nāẓir al-Ḡayṣ, *Tatqīf*, p. 189 ; al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VIII, p. 147, 148-159.

51. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 335.

honorifique ou sa fonction⁵² dont certains même étaient propres au commandant en chef des troupes⁵³. Imposé peut-être par le désir de concision, le ton paraît sec dans un temps où les formules ampoulées fleurissaient dans la correspondance officielle ou privée, surtout si elle était adressée à une personnalité aussi éminente que Sayf al-Dīn Quṭuz, dont la bravoure devait lui ouvrir le chemin du trône.

Après l'identification du destinataire, la particule *min* introduit celle de l'expéditrice qui comprend sa titulature et sa *kunya* suivies d'une longue eulogie : « L'honorable dame illustre et respectable Umm Ġars al-Dīn Ḥalīl – que Dieu très haut perpétue sa félicité et favorise le rassemblement sur terre par son drapeau (dans un avenir) proche et non lointain » (*ḥaḍrat al-sitt al-ḡalīla al-muḥtaramiyya Umm Ġars al-Dīn Ḥalīl adāma Allāh ta'ālā sa'ādahā wa-ḡama'a al-šaml barran bi-rāyatihā qarīb ḡayr ba'īd*). Son nom est sciemment omis, comme l'était dans l'adresse celui des épouses des grands dignitaires si elles étaient les destinataires de la lettre⁵⁴ et fatalement, par extension, les expéditrices : n'y figurait que leur *kunya*, parfois précédée du terme *ḥurra*, si elles étaient toutefois de condition libre.

Malgré l'absence de filiation trahissant une ancienne servitude, ces titres ronflants, en particulier le signe de ralliement des souverains qui aurait dû, au reste, en être banni depuis qu'elle avait renoncé au trône, portent à identifier Umm Ġars al-Dīn Ḥalīl avec Šağar ou Šağarat al-Durr⁵⁵ dont le nom n'apparaît, en effet, que dans les sources narratives⁵⁶. Dans la légende des monnaies⁵⁷, comme dans l'inscription de son mausolée⁵⁸ bâti de son vivant, elle est simplement appelée « mère d'al-Malik al-Manšūr Ḥalīl » (*wālidat al-Malik al-Manšūr Ḥalīl*) ; et dans son paraphe, seulement « mère de Ḥalīl » (*wālidat Ḥalīl*)⁵⁹. Enfin, dans le prône, les prédicateurs tendaient également à réduire son titre : certains l'amputaient de l'épithète laudative précédant le nom de son fils⁶⁰, alors que d'autres la désignaient seulement sous sa *kunya* : Umm Ḥalīl⁶¹. Cette identification est corroborée le long du pli par deux autres points. En premier, l'usage du pluriel (*nūn al-ḡam'*) parfois baptisé « pluriel de majesté » (*nūn al-ʿaẓama*)⁶²

52. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 286-287, 526 ; VII, p. 144.

53. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VII, p. 147-148.

54. Al-Naḥḥās, *Šinā'a*, p. 173 ; passage copié par al-Qalqašandī, *Šubḥ* VIII, p. 146.

55. Nombre de sources narratives ajoutent un *tā' marbūṭa* à Šağar, Schregle, *Die Sultanin*, p. 37-38.

56. Son nom que Siouffi crut jadis lire sur une pièce de cuivre est une illusion récusée par Balog, *The Coinage of the Mamlūk Sultans*, p. 72, qui attribue la monnaie au sultan ayyoubide al-Malik al-ʿĀdil.

57. Déclaration d'al-Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 237 ; éd. Sayyid III, p. 765 ; *Sulūk* I/II, p. 362, et d'al-ʿAynī, *ʿIqd* I, p. 29 ; confirmée par les monnaies rarissimes provenant de coins différents qui portent son nom, Schregle, *Die Sultanin*, p. 62 ; Balog, *The Coinage of the Mamlūk Sultans*, p. 71-72.

58. RCEA XI, p. 212, n° 4321 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 62.

59. Ibn Wāṣil, *Mufarriḡ*, p. 100, 132-133 ; al-Dahabī, *Ta'riḥ* (an. 651-660), p. 199 ; al-Šafadī, *Wāfi* XVI, p. 120 ; al-Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 237 ; éd. Sayyid III, p. 765 ; *Sulūk* I/II, p. 362 ; al-ʿAynī, *ʿIqd* I, p. 29 ; Abū al-Maḥāsīn, *Nuḡūm* VI, p. 374 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 43, 60, 64.

60. *Wālidat al-Malik Ḥalīl*, al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 362 ; al-Bāšā, *Alqāb*, p. 539.

61. Al-Dahabī, *Ta'riḥ* (an. 651-660), p. 200 ; *Siyar* XXIII, p. 200 ; al-Šafadī, *Wāfi* XVI, p. 120 ; al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 362 ; Abū al-Maḥāsīn, *Nuḡūm* VI, p. 374 ; *Manḥal* VI, p. 220 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 62.

62. ʿAlī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 88 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 302, 333.

longtemps réservé aux souverains⁶³ et puissants (*‘uṣamā*)⁶⁴, notamment chefs (*ru’asā*) et gouverneurs⁶⁵ avant de passer tardivement des vizirs et grands émirs aux cadis⁶⁶, écrivains en vue et savants⁶⁷, sauf si le destinataire de la correspondance leur était supérieur par le rang : il leur fallait alors bannir tout honneur verbal visant à les magnifier et s’exprimer à la première personne du singulier⁶⁸. Aussi aucune dame même éminente ne pouvait recourir au « langage des rois » (*kalām al-mulūk*)⁶⁹ à moins que le destin ne l’ait élevée au trône; et la seule qui obtint ce privilège en Islam fut Šağar al-Durr. Même après sa déchéance, elle n’abandonna pas le nous de majesté dans les lettres dictées, ayant regagné par son union quelques droits inhérents à sa couronne perdue. Le second indice permettant d’identifier Šağar al-Durr est fourni par le commandant de l’armée « divine » : malgré sa dignité, il continue de recevoir son entretien d’un certain ‘Izz al-Dīn par la voie de son épouse. Ce personnage familièrement désigné sous son surnom (*laqab*) sans l’accompagner de son titre en signe de respect ne pouvait être qu’Aybak : les milices de mamelouks étaient dans l’Empire naissant l’apanage des sultans.

Malgré son étendue, la désignation honorifique de l’expéditrice est bien plus brève que celle qui lui fut conférée lors de son règne éphémère de 87 ou 88 jours : de son avènement le 30 muḥarram 648/4 mai 1250 à son abdication le 28 ou 29 rabī‘ II/30 ou 31 juillet en faveur de l’émir ‘Izz al-Dīn Aybak que les mamelouks d’un commun accord lui avaient imposé pour époux, l’Empire voulant un maître, et non une maîtresse⁷⁰. N’y figure aucun des titres que lui donnaient les prédicateurs après les invocations en faveur du calife lointain qui trônait à Bagdad : « épouse d’al-Šāliḥ » (*al-ḡiḥa al-šāliḥiyya/al-šāliḥa*) ou « compagne du sultan al-Malik al-Šāliḥ » (*šāḥibat al-sulṭān al-Malik al-Šāliḥ*) qui lui demeurèrent attachés après sa disparition, « reine des musulmans » (*malikat al-muslimīn*), « vertu du monde et de la religion » (*‘iṣmat al-dunyā wa-l-dīn*)⁷¹ réservé aux dames de haut rang⁷², ni même « rideau élevé et voile

63. Comme le spécifie al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 281 : *iḥtaṣṣat bi-l-mulūk dūna ḡayrihim*.

64. Comme le déclare al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 301 : *wa-id k̄ānat ḥādīhi al-nūn mimmā yaḥtaṣṣu bi-ḡawī al-ta’zīm dūna ḡayrihim*. De même Ibn Qutayba, *Adab*, p. 15, l’appelle *kalām al-mulūk wa-l-‘uṣamā*.

65. Ainsi Muḥammad b. Ṭuḡğ al-Iḥšīd emploie le *nūn al-ḡam* dans sa lettre à Romain Lécapène, fidèlement reproduite par Ibn Sa’īd, *Muḡrib*, p. 167-172 ; puis recopiée par al-Qalqašandī, *Šubḥ* VII, p. 10-18 ; et finalement traduite par Canard, « Une lettre de Muḥammad ibn Ṭuḡğ al-Iḥšīd », p. 195-206.

66. Comme l’attestent les nombreux diplômes d’investiture recueillis par al-Qalqašandī, *Šubḥ*, dans les volumes XI et XII.

67. ‘Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 88.

68. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 302.

69. Expression couramment employée par Ibn Qutayba, *Adab*, p. 15 ; al-‘Askarī, *Šinā’ atayn*, p. 118 ; Ibn Šīr, *Ma’ālim*, p. 63 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 281, 301, 302, 423, 424, 425, 430, 536-558 ; VII, p. 29, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 103, 104, 105, 106, 116-117 ; X, p. 184-187 ; XIII, p. 2-11.

70. Ibn Wāṣil, *Mufarriḡ*, p. 140 ; al-Nuwayrī, *Nihāya* XXIX, p. 363-364 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 13 ; al-Šafadī, *Wāfi* XVI, p. 120 ; al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 362 ; al-‘Aynī, *Iqd* I, p. 34 ; Abū al-Maḥāsīn, *Manḥal* VI, p. 220 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 59-60, 66, 141, 142.

71. Al-Ḍahabī, *Ta’rīḥ* (an. 651-660), p. 200 ; *Siyar* XXIII, p. 200 ; al-Šafadī, *Wāfi* XVI, p. 120 ; al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 362 ; al-‘Aynī, *Iqd* I, p. 29 ; Abū al-Maḥāsīn, *Nuḡūm* VI, p. 374 ; *Manḥal* VI, p. 220 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 61-62.

72. Al-Bāšā, *Alqāb*, p. 403.

défendu » (*al-sitr al-rafi‘ wa-l-ḥiğāb al-manī‘*)⁷³ qui dut continuer à l’honorer après qu’elle eut laissé son trône à son époux⁷⁴. De même, sa *kunya* n’est pas suivie de ses deux *nisba*-s usuelles. La plus courante, al-Musta‘simiyya, provenait du titre du calife abbasside dont elle avait dû être l’esclave : les fidèles l’entendaient sortir des lèvres des prédicateurs dans le prône⁷⁵ et les lettrés la suivaient de l’œil dans ses paraphes⁷⁶ et ses monnaies⁷⁷, s’ils prenaient toutefois la peine de parcourir les caractères réduits des légendes centrales du revers. Quant à la seconde, al-Šālihiyya, tirée du titre du sultan dont elle avait partagé le lit, elle ne figurait que dans les pièces frappées en son nom⁷⁸ et parfois dans les signatures apposées sur les documents pour les authentifier⁷⁹.

Alors que l’étendue de l’identification du destinataire dépasse toujours dans la correspondance privée celle de l’expéditeur, par honneur pour l’un et modestie pour l’autre, la première ne tient même pas l’intégralité d’une ligne, alors que la seconde en couvre quatre et demi en signe de suprématie. Cette disparité traduit la distance qui séparait les correspondants. Bien qu’appartenant à la même classe dite supérieure (*al-ṭabaqa al-‘ulyā*) par opposition à l’inférieure (*al-ṭabaqa al-suflā/al-sāfila*)⁸⁰, leur différence de rang était considérable : aussi, quoique personnelle, la lettre était de chef (*ra’īs*) à subordonné (*mar’ūs*)⁸¹, de supérieur (*al-a‘lā*) à subalterne (*al-adnā*)⁸², de maître (*matbū‘*) à suivant (*tābi‘*)⁸³ ou selon l’expression parfois en usage : elle descendait d’en haut (*min fawq*) vers le bas (*min dūn*)⁸⁴.

Dictée de la lettre à un scribe du secret

Bien que Šağar al-Durr sût écrire et même contrefaire admirablement le paraphe du sultan défunt al-Malik al-Šāliḥ dans les décrets (*manāšīr*) et les documents officiels pour dissiper tout bruit de mort⁸⁵, elle n’a pu rédiger le pli, comme en témoignent les invocations

73. Al-Bāšā, *Alqāb*, p. 317-318.

74. RCEA XI, p. 212, n° 4321 ; al-Maqrīzī, *Sulūk I/II*, p. 362 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 62.

75. Al-Ḍahabī, *Ta’rīḥ* (an. 651-660), p. 200 ; *Siyar XXIII*, p. 200 ; al-Šafadī, *Wāfi XVI*, p. 120 ; al-Maqrīzī, *Sulūk I/II*, p. 362 ; Abū al-Maḥāsīn, *Nuğūm VI*, p. 374 ; *Manhal VI*, p. 220 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 62.

76. Al-‘Aynī, *‘Iqd I*, p. 29.

77. Al-‘Aynī, *‘Iqd I*, p. 29 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 62 ; Balog, *The Coinage of the Mamlūk Sultans*, p. 71.

78. Schregle, *Die Sultanin*, p. 62 ; Balog, *The Coinage of the Mamlūk Sultans*, p. 71.

79. Comme en témoigne le paraphe tracé le 22 ġumādā II 653/29 juillet 1255 que vit al-Nuwayrī, *Nihāya XXIX*, p. 458.

80. ‘Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 332.

81. Termes utilisés par ‘Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 326, 328, 329 ; al-Naḥḥās, *Šinā‘a*, p. 163, 172, 173 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ VI*, p. 280, 325, 326, 456, 521 ; VIII, p. 128, 129, 132, 144, 146, 147 ; IX, p. 5.

82. Mots souvent employés par Ibn Šīr, *Ma‘ālim*, p. 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, et al-Qalqašandī, *Šubḥ V*, p. 429 ; VI, p. 290, 307, 352 ; VIII, p. 168. Ils sont parfois mis au pluriel : *min al-a‘ālī* et *min al-asfal*, ‘Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 332 ; *al-adānī ilā al-a‘ālī*, Ibn Šīr, *Ma‘ālim*, p. 74.

83. Al-Qalqašandī, *Šubḥ VI*, p. 321.

84. Expressions employées par ‘Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 332.

85. Ibn Wāṣil, *Mufarriğ*, p. 132 ; al-Ḍahabī, *Ta’rīḥ* (an. 651-660), p. 198 ; al-Šafadī, *Wāfi XVI*, p. 120 ; Abū al-Maḥāsīn, *Manhal VI*, p. 219 ; *Nuğūm VI*, p. 332, 374.

en sa faveur qui suivent sa *kunya*. Dans la correspondance, l'expéditeur sollicite la bénédiction du ciel pour le destinataire, jamais pour lui-même, à moins qu'il n'ait confié la rédaction à un tiers qui l'invoque alors pour lui. En outre, ces invocations revêtent les « termes de l'absence » (*lafẓ al-ḡayba*) plutôt que les « termes de l'allocution » (*lafẓ al-ḥiṭāb* ou *al-muḥāṭaba*) ; autrement dit : la troisième personne du singulier, au lieu de la seconde que maints lettrés préconisaient en accusant ceux qui préféraient les « invocations pour l'absent » (*al-du'ā' li-l-ḡā'ib*) d'ignorer la langue : les prières adressées à Dieu revêtent, en effet, la forme « allocutive » (*al-muḥāṭaba*)⁸⁶. En clair, la lettre ne pouvait être autographe : Šaḡar al-Durr avait dû la dicter à un « scribe du secret » (*kātib al-sirr*), autrement dit, un secrétaire particulier, terme qui traduit fidèlement l'expression arabe. Il avait dû suivre la voix de la sultane sans préparer de brouillon, comme le révèle le passage du partage de la bourse reproduit presque textuellement de la fin de la première page au début de la seconde, Šaḡar al-Durr ayant oublié qu'il venait de sortir de ses lèvres un instant plus tôt. Une ébauche aurait permis au scribe d'éviter le doublon. Sinon, il aurait pu recopier la lettre en ôtant les mots superflus et rectifiant les erreurs. Mais il n'eut pas la patience d'un report réduisant la dictée au rang de brouillon : l'émir de l'armée ne méritait pas à ses yeux l'honneur d'un second pli convenablement mis au net sans faute ni marge chargée de mots qu'il devait juger papier et temps perdus.

Enfin, la lettre doit être un original : la désignation de la première page par la lettre *alif* destinée au lecteur pour lui en indiquer le début écarte un brouillon et le lieu d'écriture une copie : seules les lettres officielles donnaient lieu à des fidèles transcriptions qui prenaient ensuite le chemin des archives où elles étaient conservées jusqu'au jour où un changement de régime ou simplement la mort les rendait inutiles ou périmées, alors que les « amitiés » (*iḥwāniyyāt*) n'étaient jamais recopiées, fussent-elles truffées de ratures, de corrections et de compléments, pour ne pas dissiper les supports onéreux. Or, la présente rédigée à la campagne était indigne d'encombrer les archives de la capitale pour des prestations en nature et une poignée de dirhams, même si les correspondants étaient des personnages publics au sommet de l'Empire.

La lettre : ton et contenu

*La sécheresse de l'introduction (ṣadr)*⁸⁷

Comme les deux adresses (la première et la dernière), le début (*ibtidā'*) est dépourvu d'invocations (*ad'īya*) en faveur de Sayf al-Dīn Quṭuz ; en somme, les vœux sont absolument inconnus dans la bouche de la sultane et la prose du secrétaire qui lui prêta son calame. Pourtant, ces souhaits constituaient l'élément essentiel des introductions des « amitiés » en Égypte⁸⁸,

86. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 337-338.

87. Terme couramment utilisé au singulier ou au pluriel pour désigner l'introduction des lettres, cf. notamment 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 326, 335 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ* VIII, p. 160.

88. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VIII, p. 160.

comme en Occident musulman⁸⁹, même s'ils étaient couramment brefs : ils ne devaient pas dépasser deux lignes sous peine de blâme, alors que dans l'adresse initiale, ils pouvaient en couvrir six⁹⁰. De même, aucun salut (*salām*) pour l'émir de l'armée. Bien que ces marques de respect fussent reconnues comme la salutation de l'islam demandée pour l'affection des cœurs (*taḥiyyat al-islām al-maṭlūba li-ta'liḥ al-qulūb*)⁹¹, elles étaient depuis des siècles bannies au début des lettres envoyées aux émirs⁹². Enfin, ne figure pas la formule d'introduction *ammā ba'du*, dont le terme circonstanciel de temps (*zarf zamān*) pouvait souvent prendre la flexion du cas direct *-a*⁹³, ou les deux désinences *-un* et *-an*, admises par certains, mais critiquées et même flétries par d'autres qui les jugeaient inconnues⁹⁴. Bien que l'expression figure souvent en tête d'œuvres de nature variable⁹⁵, elle avait depuis longtemps cessé d'ouvrir les courriers d'Orient⁹⁶ sans toutefois disparaître du cours de certains⁹⁷. Seul l'Occident l'insérait toujours au début des lettres, en l'abrégeant toutefois souvent par le retranchement de la particule de condition (*ḥarf šart*) *ammā*⁹⁸.

Du pluriel de majesté au vouvoiement continu

Immédiatement après l'adresse, la lettre proprement dite ouvre directement par ces mots : « Ce que je vous apprend » (*wa-llaḍī u'rifukum*). Du verbe à la première personne du singulier, Umm Ḥalīl passe au pluriel par le pronom isolé « nous » (*naḥnu*) (l. 7), le seul qui figure dans la lettre, pour désigner un groupe dont elle n'a pas nommé les membres qui devaient comprendre plusieurs personnes de rang divers : le sultan et une poignée de petites gens du domaine, Ḥalīl, 'Alī, son fils et sa famille. Puis, au lieu de reprendre la catégorie grammaticale du début, elle garde le pluriel (*nūn al-ḡam'*)⁹⁹, alors qu'elle s'exprime seulement en son nom : si ses propos englobaient son époux, sa titulature aurait dû précéder la sienne dans l'adresse. Cette forme usitée dans le style officiel par les souverains dans la correspondance qui en émanait et dont elle constituait l'expression¹⁰⁰ était destinée à les glorifier (*li-l-ta'zīm*), comme le pluriel

89. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VIII, p. 148.

90. 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 335.

91. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 229.

92. Al-Naḥḥās, *Šinā'a*, p. 166.

93. Notamment s'il était déterminé par une annexion, dont la plus courante est *ḥamd Allāh*, al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 422, 446, 537 ; VII, p. 31, 34, 40, 45, 47, 48, 54, 61, 63, 66, 70, 92, 237, 243, 320, 390, 396, 408 ; VIII, p. 88, 100, 104, 109, 309 ; IX, p. 222 ; X, p. 300, 303 ; XI, p. 129, 226, 229, 256, 345, 354, 355, 361, 380, 385, 388, 392, 395, 397, 400, 402, 421.

94. Al-Naḥḥās, *Šinā'a*, p. 183 ; al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 231 ; VII, p. 70.

95. Ainsi la monographie de 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 15, ouvre par *ammā ba'du*.

96. Comme les lettres adressées à émirs et cadis évoquées par al-Naḥḥās, *Šinā'a*, p. 166.

97. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 331-332.

98. Les lettres s'y ouvraient souvent par deux mots au lieu de trois : *wa-ba'du*, al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 331.

99. *Kullanā* (l. 7) ; *qabaḍnā* (l. 9 et 10) ; *aḥaḍnā* (l. 11) ; *sayyarnā* (l. 13 et 28) ; *nusayyiru* (l. 19 et 24) ; *na'rifu* (l. 19) ; *naḡī'u* (l. 20) ; *šuḡlunā* et *ya'ūqunā* (l. 21) ; *kunnā* (l. 25) ; *lanā* (l. 28).

100. *Fa-l-ta'bīr 'an al-malik bi-nūn al-ḡam'*, déclare al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VII, p. 103.

qui met *nous* pour *je*. Aussi l'usage des deux pronoms personnels devait inspirer au fameux lettré al-ʿAskarī le mot suivant : « *anā* appartient au langage des frères et leurs semblables et *naḥnu* au langage des rois ¹⁰¹. »

Comme pour elle-même, la sultane emploie le pluriel en s'adressant au commandant des armées ¹⁰². Elle ne le quitte qu'une fois par mégarde pour le singulier ¹⁰³, que le scribe transcrivit mécaniquement : le changement de catégorie grammaticale lui avait apparemment échappé. En somme, le long du pli, le pluriel supplante le singulier dans la bouche d'Umm Ḥalīl. Pourtant, le vouvoiement demeura longtemps inconnu en arabe : ainsi dans la lettre que Muḥammad b. Ṭuġġ adressa en 325/936-937 ou l'année suivante à l'empereur byzantin Romain Lécapène, l'émir, qui avait revêtu le titre prestigieux d'al-Iḥšīd qualifiant le « roi des rois » (*malik al-mulūk*), dont ses ancêtres les anciens princes de Farġāna s'étaient arrogé le privilège, tutoie le « grand (chef) des Rūms » (*ʿaẓīm al-Rūm*), selon l'antique coutume omeyyade ¹⁰⁴, alors qu'il emploie le pluriel de majesté en parlant de lui-même ¹⁰⁵. Dans le traité de paix sous forme de lettre dressé par le secrétaire de chancellerie Abū Ishāq al-Ṣābi', et adressé en 376/986-987 par Ṣamṣām al-Dawla à Bardas Skléros, l'émir bouyide tutoie également l'usurpateur byzantin, qu'il appelle pourtant « roi des Rūms » (*malik al-Rūm*) tout en se glorifiant par le pluriel de majesté ¹⁰⁶. Mais en 379/990, l'obscur général bouyide Ḥutūr al-Turkī vouvoie Bardas Skléros en lui donnant le même titre dans une lettre que lui fit également Abū Ishāq al-Ṣābi' ¹⁰⁷ et emploie le *tā'* du locuteur et la catégorie grammaticale qui exprime l'unité (*bi-tā' al-mutakallim wa-lafẓ al-infirād*) ¹⁰⁸ : comme le rédacteur avait estimé que le rang du Basileus dépassait celui de l'officier, il préféra recourir à la seconde personne du pluriel pour l'un et la première personne du singulier pour l'autre. Bien qu'au fil du temps, le vouvoiement finît par triompher, l'arabe ne le désignera jamais que sous diverses expressions soulignant l'emploi du pluriel (*ġam'*) au lieu du singulier (*wāḥid/infirād*) ¹⁰⁹ et ne lui réservera aucun terme particulier : en Orient, notamment dans l'Empire mamelouk, parmi les Turcs où il était connu dans leur langue maternelle ;

101. *Fa-anā min kalām al-iḥwān wa-l-ašbāh wa-naḥnu min kalām al-mulūk*, al-ʿAskarī, *Šināʿatayn*, p. 118. En reproduisant la phrase, al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 302, a, par mégarde, mis *ašbāh* devant *iḥwān*.

102. Les pronoms personnels affixes sont, en effet, à la deuxième personne du pluriel *kum* dans : *uʿrifukum* (l. 7) ; *ʿalaykum* (l. 8 et 35) ; *lakum* (l. 13, 17, 19, 23, 24 et 26) ; et *ġāʾakum* (l. 33). De même, tous les verbes : *tuḥallū* (l. 17 et 23) ; *taʿfū* (l. 22) ; *ṭalabtū* (l. 26).

103. *Tusayyir* (l. 34).

104. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 389, désigne ainsi le tutoiement dans la correspondance émanée des Omeyyades : *ammā al-kitāb li-l-maktūb lahu fa-bi-kāf al-ḥiṭāb wa-tāʾ al-muḥāṭab*.

105. Ibn Saʿīd, *Muġrib*, p. 167-172 ; al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VII, p. 10-18 ; Canard, « Une lettre de Muḥammad ibn Ṭuġj al-Iḥšīd », p. 195-206.

106. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* XIV, p. 20-24 ; trad. Canard, « Deux documents arabes », p. 65-68.

107. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VII, p. 113-115 ; Canard, « Deux documents arabes », p. 68-69.

108. Termes d'al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VII, p. 81.

109. Comme en témoignent plusieurs passages du *Ṣubḥ* d'al-Qalqašandī : *fa-ḥāṭabū al-wāḥid muḥāṭabat al-ġam'*, VI, p. 301 ; *anna al-muḥāṭaba taqaʾu li-l-maktūb ilayhi bi-mīm al-ġam' maʾa al-infirād*, VII, p. 30 ; *min al-taʾbīr ʿan al-maktūb ilayhi bi-mīm al-ġam' wa-in kāna wāḥidan*, VII, p. 39 ; *al-muḥāṭaba bi-nūn al-ġam' ʿan al-maktūb ʿanhu wa-mīm al-ġam' ʿan al-maktūb ilayhi*, VII, p. 116.

en Occident musulman, dans la correspondance des souverains¹¹⁰. Les témoignages les plus éloquents de cette extrême révérence foisonnent dans les lettres souvent infinies composées par Ibn al-Ḥaṭīb au nom du sultan naṣride Muḥammad V ou en son nom, et destinées à divers souverains et dignitaires du monde musulman¹¹¹. Le vouvoiement semble, du reste, la seule marque tangible de respect d'Umm Ḥalīl pour l'émir de l'armée : elle ne lui accorde, en effet, aucun titre honorifique attaché à sa dignité ni la moindre eulogie dans le cours de la lettre ou dans les deux adresses : l'interne et l'externe, comme s'il lui inspirait une pointe de mépris, alors que le chemin parallèle qui les avait tour à tour conduits de l'esclavage à l'apogée de l'Empire aurait dû les rapprocher.

L'obligation d'entretien du sultan pour son grand mamelouk

Malgré l'omission du lieu de rédaction courante dans la correspondance médiévale¹¹², la lettre permet de le déduire : un domaine proche de la capitale, concédé en *iqṭāʿ*, où la sultane s'était rendue pour la perception (*ḡibāya*) des prestations dues le plus souvent en nature. Orge et fèves, d'ordinaire fauchées en barmūda¹¹³ (du 9 avril au 8 mai), sont déjà levées. Reste le blé dont la moisson suit en bašans¹¹⁴, couramment vers la moitié¹¹⁵. La saison des cultures révèle la date approximative du pli : la première quinzaine de mai. Des volailles fournies par les cultivateurs aux titulaires de l'*iqṭāʿ*, Umm Ḥalīl déclare avoir reçu quatorze oies dont une partie ou la totalité doit revenir à Sayf al-Dīn Quṭuz, sinon leur mention serait superflue. Puis elle avise ce dernier de l'envoi d'une bourse de fortune formée d'un lambeau de tissu scellé contenant soixante dirhams : elle sera remise en ses mains par Falāḥ b. Māğid, le messenger envoyé pour lui porter la lettre. L'intégralité de la somme lui revient : quarante dirhams sont destinés à lui rembourser le prix du pantalon déjà réglé ou lui permettre de l'acquérir s'il ne l'a encore fait, et vingt constituent une avance sur la *naḥḥa*, dont le montant intégral lui sera bientôt transmis. Ce terme doit désigner l'allocation pour vêtements (*naḥḥat al-kiswa*) versée en espèces pour l'achat des pièces d'habillement¹¹⁶ dont le sultan gratifiait ses mamelouks et quelques proches dignitaires parmi les « porteurs de calame » (*ḥamalāt al-aqlām*)¹¹⁷ et non celle qu'il distribuait aux militaires, généralement avant les campagnes militaires¹¹⁸. Quoique inconnu sous les Baḥrites, le montant

110. Voir notamment les lettres reproduites dans al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VIII, p. 79-115 et XIII, p. 2-11.

111. Fidèlement transcrites par al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 536-558 ; VII, p. 40-72, 99-103. La plus étendue atteint la formidable longueur de vingt-deux pages imprimées, VI, p. 536-558.

112. Le lieu de rédaction n'est généralement cité que s'il n'est pas le lieu d'où l'expéditeur écrit d'ordinaire, soit le plus souvent son domicile, ou sa boutique s'il est marchand.

113. Al-Maḥzūmī, *Minḥāğ*, p. 8 ; Ibn Mammātī, *Qawānīn*, p. 259, 260 ; Cahen, « Al-Maḥzūmī et Ibn Mammātī », p. 144.

114. Al-Maḥzūmī, *Minḥāğ*, p. 2 ; Ibn Mammātī, *Qawānīn*, p. 258 ; Cahen, « Al-Maḥzūmī et Ibn Mammātī », p. 143.

115. Al-Maḥzūmī, *Minḥāğ*, p. 8.

116. Ayalon, « The System of Payment », p. 257.

117. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* IV, p. 55 ; Ayalon, « The System of Payment », p. 257-258.

118. Ayalon, « The System of Payment », p. 59-65.

alloué au commandant suprême des armées devait s'élever à plusieurs milliers de dinars, comme permet de le déduire la gratification accordée aux émirs de mille : ils recevaient de mille à trois mille dinars et les plus importants jusqu'à dix mille¹¹⁹. La date de retour d'Umm Ḥalīl demeure incertaine. Elle est, en effet, retenue à sa terre par la levée de l'orge fourragère : peut-être doit-elle être fanée si elle est humide pour avoir été fauchée avant de parvenir à maturité, puis conditionnée pour l'expédition. Ce foin devait être inclus dans les rations d'orge couramment appelées *'aliq* que les magasins du sultan (*al-ṣuwan al-sultāniyya*) distribuaient aux mamelouks, tantôt en nature et tantôt en espèces¹²⁰. Les premiers blés coupés auraient déjà pris le chemin de la capitale si Ḥalīl, apparemment l'intendant du domaine, n'avait souligné que l'émir des armées n'a pas encore réclamé les deux tiers d'*ardabb* qui lui reviennent, soit en gros 46 kg. Ayant déduit que sa réserve n'est pas épuisée, il en a suspendu l'envoi pour le différer sans doute après la fin des moissons. En somme, oies, orge, blé et pantalon comptaient au nombre des obligations alimentaires et vestimentaires qui liaient le sultan à Sayf al-Dīn Quṭuz. Alors pourquoi n'avait-il pas directement dicté la lettre au lieu d'en confier le soin à son épouse ? Si la sultane déchuë avait pris l'initiative du pli, elle continuait de régner, même sur le sultan régnant, comme si elle occupait toujours le trône qu'elle lui avait cédé, au point de remplir ses devoirs envers le premier de ses mamelouks : au fait, elle n'avait jamais quitté l'Empire. Aussi Bar Hebraeus devait-il qualifier sa fermeté de virile¹²¹.

Services commandés à l'émir de l'armée

Puis Umm Ḥalīl demande à Quṭuz de remettre à Falāḥ b. Māḡid, avant son retour au domaine, cinq objets dont le premier est une vieille cotte de mailles méritant par sa longueur et peut-être son épaisseur le terme de *'ibā'a* qui désignait les manteaux. Appartenant à un certain Muḥammad, elle est destinée à 'Izz al-Dīn que la sultane déchuë ne daigne pas honorer du titre de sultan, comme s'il ne l'était que de nom : malgré cette omission qui témoigne peut-être un mépris secret pour le premier de l'Empire, on doit l'identifier avec al-Mu'izz Aybak, dont l'émir de l'armée était le premier mamelouk. On ignore toutefois si son propriétaire l'a vendue ou simplement prêtée au souverain. Ensuite, les deux clefs de l'appartement et les deux du magasin qu'elle a dû oublier à la capitale, alors qu'elles lui sont indispensables pour tourner les serrures. Mais ces quatre clefs ne pouvaient être deux doubles : chaque porte devait avoir deux serrures dont la seconde était peut-être un cadenas, sinon un verrou. Cet ordre intimé à la deuxième personne du singulier, le seul tutoiement en cours de lettre, permet de supposer que le commandant des armées connaissait l'endroit où les clefs étaient entreposées : aussi pouvait-il

119. Ayalon, « The System of Payment », p. 49 ; Rabie, *The Financial System*, p. 34. Ces gratifications n'ont apparemment grossi que sous al-Malik al-Nāṣir Muḥammad b. Qalāwūn : après la défaite de l'Ilḡān Ġāzān en 699/1299, il versa à chaque mamelouk cinquante dirhams, montant que n'avait jamais reçu aucun militaire, Ayalon, « The System of Payment », p. 49-50.

120. Ayalon, « The System of Payment », p. 261-262.

121. *Chronography*, p. 416.

aller les chercher ou envoyer quelqu'un pour les lui ramener. Puis elle annonce à Quṭuz la venue de Ḥālid son prochain messenger, sans doute un serviteur comme Falāḥ b. Māğid. L'émir de l'armée devra lui confier la cotte de mailles qu'il rapportera au sultan.

Le protocole final

Clôture de la lettre (ḥātima)¹²²

Pour terminer, comme au début, aucune invocation en faveur de Sayf al-Dīn Quṭuz : seul un bref salut est adressé à l'émir, puis à trois autres personnes de son entourage : Muḥammad, Kāẓim et Ḥadaq dont on ignore s'ils étaient ses enfants ou des proches.

Origine d'un secrétaire inconnu

Après les derniers mots qui marquent couramment la fin des plis, le scribe n'a pas mis son nom suivi du nom de son père, s'il était né libre : cette antique coutume des secrétaires chargés de la correspondance officielle et personnelle de leur maître ou du service qui les avait acquis, s'ils étaient des esclaves publics, fut progressivement abandonnée sous les Fatimides¹²³. Comme sa langue et ses transcriptions suggèrent par moments une origine persane ou turque, rien n'interdit de supposer que l'étranger était un esclave ou un affranchi attaché au service de la sultane : attentif à sa voix, elle le chargeait souvent de recueillir les mots tombés de ses lèvres.

Datation du pli

Enfin, le secrétaire anonyme n'a pas mis de date : elle clôt, en effet, rarement les « amitiés »¹²⁴. Toutefois, on peut tenter de la déduire des indications disséminées dans les sources narratives. Le jour de nomination de Sayf al-Dīn Quṭuz comme commandant en chef des armées (*atābak al-ğuyūš*), titre qui devait correspondre à celui d'« émir de l'armée de Dieu » (*amīr ʿayš Allāh*) et comptait, du reste, au nombre des surnoms honorifiques attachés à sa dignité¹²⁵, aurait pu servir de repère s'il ne divisait les historiens : les uns¹²⁶ la placent le 26 rabī' I 655/13 avril 1257, quand les fidèles mamelouks d'al-Mu'izz Aybak eurent porté au trône son jeune fils d'une quinzaine d'années, Nūr al-Dīn, sous le titre d'al-Malik al-Manšūr, alors que pour d'autres¹²⁷, Quṭuz aurait conservé la fonction de vice-sultan (*nā'ib al-salṭana*) que lui avait conférée le sultan immolé : ainsi put-il administrer les affaires de l'État (*mudabbir al-dawla*).

122. Al-Qalqašandī n'utilise le nom qu'au pluriel : *ḥawātim*, *Šubḥ* VI, p. 232 ; *ḥawātim al-maktūb*, VI, p. 233 ; *ḥawātim al-iḥwāniyyāt*, VIII, p. 141 ; *ḥawātim al-mukātabāt*, VIII, p. 159 ; *ḥawātim al-kutub*, VIII, p. 166.

123. Comme le révèle 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād*, p. 328.

124. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 235. Sur l'absence de date des lettres privées, voir Rāğib, « Une lettre familiale », p. 273-274.

125. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 5, précise, en effet, que le titre al-Atābakī faisait partie des *laqab*-s de l'émir des armées (*amīr al-ğuyūš*).

126. Baybars, *Zubda*, p. 25 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 32, 33 ; al-'Aynī, *Iqd* I, p. 144.

127. Al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 405. Sur la fonction de *nā'ib al-salṭana*, Ayalon, « Studies III », p. 57-58.

Le commandement des troupes serait alors revenu à ‘Alam al-Dīn Saḡar al-Ḥalabī¹²⁸. Enfin, selon une troisième rumeur qui longtemps courut d’oreille à oreille sans avoir jamais été réfutée¹²⁹, dès l’avènement du jeune sultan, le commandement militaire suprême fut conféré à Fāris al-Dīn Aqtāy al-Ṣāliḥī, dit al-Musta‘rib, avant de revenir à Quṭuz. Si la première date est exacte, le pli aurait été rédigé entre le 26 rabī‘ I 655/13 avril 1257 et le samedi 11 rabī‘ II/28 avril¹³⁰, jour de la découverte du corps corrompu de Šaḡar al-Durr dans le fossé au bas de la citadelle en regard de la porte ouvrant sur le cimetière d’al-Qarāfa¹³¹. Mais lors de la terrible quinzaine qui suivit le meurtre d’al-Mu‘izz Aybak, sa veuve n’avait pu quitter la capitale : elle chercha refuge avec les assassins dans le palais que les mamelouks du sultan auraient assailli, si les mamelouks d’al-Ṣāliḥ Naḡm al-Dīn n’avaient défendu sa porte par fidélité à leur ancien maître dont la mémoire n’était pas ensevelie dans l’oubli, bien qu’il reposât depuis longtemps sous la coupole de son mausolée. Ils ne l’ouvrirent qu’au bout de trois jours, le lundi 29 rabī‘ I/16 avril, lorsque les militaires assoiffés de vengeance eurent promis vie sauve à la sultane et juré de ne lui infliger aucun châtement pour expier le sang de leur maître. Elle fut alors jetée avec une poignée d’esclaves et d’eunuques attachés à son service dans la Tour rouge (*al-burğ al-aḥmar*) de la citadelle¹³², une prison de fortune qui devint l’antichambre de sa mort. Comme la lettre n’a pu être écrite après le meurtre d’al-Mu‘izz Aybak, elle dut l’être du vivant de celui-ci, plus précisément entre l’année 650/14 mars 1252-2 mars 1253 où il nomma Sayf al-Dīn Quṭuz vice-sultan,

128. Ibn Wāṣil, *Mufarriğ*, p. 197, 296 ; al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 47, 48, 61 ; Abū al-Fidā’, *Muḥtaṣar* III, p. 192 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 32 ; Ibn Kaṭīr, *Bidāya* XIII, p. 334 ; al-‘Aynī, *Iqd*, p. 248 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 87, 88, 142. Mais ayant manifesté son désir de s’emparer du pouvoir, il fut arrêté le 10 rabī‘ II/27 avril, puis jeté par les mamelouks d’Aybak au fond du puits (*ğubb*) de la citadelle qui servait de prison, Ibn Wāṣil, *Mufarriğ*, p. 199 ; al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 48-49, 61 ; Abū al-Fidā’, *Muḥtaṣar* III, p. 192 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 32 ; al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 405 ; Abū al-Maḥāsin, *Nuğūm* VII, p. 42 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 88. Cinq jours plus tard, le mercredi 15 rabī‘ II/2 mai, Fāris al-Dīn Aqtāy le remplaça, Ibn Wāṣil, *Mufarriğ*, p. 200-201, 296 ; al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 49 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 32 ; al-Nuwayrī, *Nihāya* XXIX, p. 460 ; Abū al-Maḥāsin, *Nuğūm* VII, p. 43. Mais dans le *Manḥal* II, p. 504, ce dernier se contredit : Fāris n’aurait été nommé *atābak* que par Quṭuz après son avènement en 657/1259. Sa chronologie est toutefois erronée : le diplôme d’investiture du vizir Tāḡ al-Dīn ibn Bint al-A‘azz fut dressé sur l’ordre de Fāris le 1^{er} ramadān 655/21 septembre 1257, comme le révèlent les mots : *bi-l-išāra al-‘āliya al-mawlawiyya al-atābakiyya al-fārisiyya*, al-Nuwayrī, *Nihāya* XXIX, p. 465.

129. Al-Nuwayrī, *Nihāya* XXIX, p. 460, a recopié ce récit sans révéler sa source.

130. Al-Ḍahabī, *Ta’rīḥ* (an. 651-660), p. 199 ; *Siyar* XXIII, p. 199.

131. Al-Ḍahabī, *Ta’rīḥ* (an. 651-660), p. 199 ; al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 404. Mais les sources divergent : les unes avancent que ce samedi fut le jour de sa mort, Ibn Wāṣil, *Mufarriğ*, p. 201 ; al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 62 ; Abū al-Maḥāsin, *Nuğūm* VI, p. 378 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 88-89 ; alors que d’autres repoussent son dernier soupir au 16 rabī‘ II/3 mai, Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 32 ; al-‘Aynī, *Iqd* I, p. 165 ; et même au samedi 18 rabī‘ II/5 mai, al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 404.

132. Ibn Wāṣil, *Mufarriğ*, p. 197-198 ; Abū al-Fidā’, *Muḥtaṣar* III, p. 192 ; Baybars, *Zubda*, p. 24 ; al-Yūnīnī, *Ḍayl* I, p. 47-48 ; al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 403-404 ; Abū al-Maḥāsin, *Nuğūm* VI, p. 377-378 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 87-89. Sur ce bâtiment achevé par al-Malik al-Kāmil en 604/1207, cf. Ibn ‘Abd al-Zāhir, *Rawḍa*, p. 131 ; al-Maqrīzī, *Mawā‘iz*, éd. Būlāq II, p. 204 ; éd. Sayyid III, p. 648, ne semble pas avoir servi de prison : les détenus étaient enfermés dans le puits voisin.

et son assassinat que la majorité des historiens situent le mardi 23 rabī' I 655/10 avril 1257¹³³, mais que certains retardent d'un jour¹³⁴ ou deux¹³⁵ : le délégué du souverain portait également le titre de chef des armées (*atābak al-ğuyūs*)¹³⁶, qui ne semble pas avoir été encore officiellement adopté, sinon le rédacteur ne l'aurait pas traduit en arabe.

Omission de la relecture après la dictée

Quand la voix de la sultane se tut, le scribe dérogea à la coutume immémoriale des secrétaires scrupuleux : ses regards n'avaient pas dû parcourir le pli d'un bout à l'autre pour en suivre les mots, examiner leur sens et apporter, au besoin, des corrections¹³⁷, notamment des doublons et bévues. Sinon, il aurait gratté ou barré au recto le *alif* superflu devant *amīr* (l. 2) et plus bas l'un des deux verbes *qabaḏnā*, le premier à la fin de la neuvième ligne ou le second au début de la suivante. Au verso, il aurait glissé deux lettres (*wāw* et *alif*) à la fin du verbe *tusayyir* (l. 34) pour revenir au vouvoiement qui règne dans le pli, enfin il aurait transformé le *alif* d'*al-sālam* en *lām alif* et biffé le *lām* qui suit (l. 35) ou gratté le mot altéré pour le surcharger. Ces grossières erreurs disséminées sur deux pages révèlent également que le scribe n'avait pas dû relire à la sultane le papier écrit : s'il était devenu par sa voix lecteur, elles n'auraient pu lui échapper.

L'adresse externe

La rédaction finie et l'encre séchée, le scribe inversa la feuille pour mettre à rebours une seconde adresse qui n'était pas destinée, comme la première, l'interne, à révéler le nom des correspondants et distinguer leur rang, mais à rappeler au messenger la voie et la demeure où il devait délivrer le pli. Au lieu de se partager en deux zones distinctes séparées d'un blanc de variable étendue dont celle de droite renfermait le nom du destinataire et celle de gauche celui de l'expéditeur¹³⁸, elle forme deux lignes continues : dans la première, le nom de la voie : Quṭlūbuḡā le boiteux, qui se trouvait au pied de la citadelle, au marché des chevaux¹³⁹ ; dans la seconde, la demeure dont la porte devait s'ouvrir à la voix du messenger, que déterminent seulement le surnom honorifique et le nom de son occupant (propriétaire ou locataire), sans filiation ni fonction. Comme dans l'adresse interne, aucune invocation n'est adressée en faveur

133. Ibn Wāṣil, *Mufarriğ*, p. 194 ; al-Yūnīnī, *Dayl I*, p. 45, 60 ; al-Dahabī, *Ta'riḥ* (an. 651-660), p. 195 ; al-Šafadī, *Wāfi IX*, p. 472 ; al-Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Būlāq II, p. 238 ; éd. Sayyid III, p. 768 ; *Sulūk I/II*, p. 403 ; al-ʿAynī, *ʿIqd I*, p. 143 ; Abū al-Maḥāsīn, *Manhal I*, p. 12 ; *Nuğūm VII*, p. 13 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 85, 142.

134. Baybars, *Zubda*, p. 24 ; al-Nuwayrī, *Nihāya XXIX*, p. 456 (qui tombe un mercredi et non un mardi) ; al-ʿAynī, *ʿIqd I*, p. 143.

135. Ibn al-Dawādārī, *Kanz VIII*, p. 30 ; Abū al-Maḥāsīn, *Nuğūm VI*, p. 375 ; VII, p. 13, 41.

136. Comme l'atteste le document reproduit par al-ʿUmarī, *Ta'rif*, p. 95, et al-Qalqašandī, *Šubḥ VI*, p. 110 ; VIII, p. 217.

137. Al-Qalqašandī, *Šubḥ VI*, p. 273.

138. Cette présentation de l'adresse dans la correspondance officielle et personnelle était traditionnelle sous les Mamelouks, al-Qalqašandī, *Šubḥ VIII*, p. 144-148.

139. Comme le révèle un passage d'al-Maqrīzī, *Mawā'iz*, éd. Sayyid III, p. 449, omis dans l'édition de Būlāq.

du destinataire, alors que plusieurs adaptées à sa condition (*ḥāl*) devaient convenir à son nom, son surnom honorifique (*laqab*), sa dignité ou le lieu de son exercice¹⁴⁰, notamment les formules ampoulées destinées à flatter les Sayf al-Dīn¹⁴¹, dont la plus répandue semble la suivante : « Que son épée demeure enfoncée dans le cou de ses ennemis et que son tranchant jette tout hérétique dans la tombe » (*lā zāla sayfuhu fī riqāb a'dā'ihī muğmadan wa-ḥadduhu yaḍaru kulla mulḥidin mulḥadan*)¹⁴². Si le messenger devait délivrer le pli au domicile du commandant plutôt qu'au bureau de l'armée (*dīwān al-ğayš*), on peut déduire que la correspondance personnelle adressée à un dignitaire de l'État prenait de préférence le chemin de sa demeure, où elle lui serait sitôt remise, plutôt que du bâtiment qui abritait ses services, où il avait coutume de recevoir son courrier administratif et professionnel. En passant de main en main par une voie plus longue et forcément plus lente, elle risquait d'être noyée par le flot de papiers officiels et tomber dans l'indiscrétion d'un secrétaire indigne du nom qu'on lui donnait. Enfin, la titulature et la *kunya* de l'ancienne sultane furent délibérément bannies de l'adresse, soit pour masquer son identité, soit pour suivre un usage qui finira par régner sous le régime des Circassiens : lentement, les expéditeurs cessèrent de mettre leur nom à leurs lettres, sauf dans quelques-unes strictement privées¹⁴³.

Pliure de la feuille

Avant de confier la lettre au messenger, le scribe ne l'enroula pas en bande cylindrique comme une hampe de lance (*laḥḥu mudawwaran ka-unbūbat al-rumḥ*) pour en protéger le contenu (*ṣawn al-maktūb fīhī*), selon la tradition d'Orient, mais la replia (*ṭayy*) à la mode maghrébine, byzantine et franque, que les Ayyoubides avaient finalement adoptée en Égypte¹⁴⁴. Cette pliure se fit en quatre dans le sens de la largeur, comme le révèlent les sillons encore tracés¹⁴⁵. Puis le courrier ne fut pas cacheté, selon la coutume des grands et même parfois de simples marchands qui s'inquiétaient de l'abandonner ouvert entre les mains du messenger¹⁴⁶, comme le prouve l'absence de trace d'empreinte d'argile ou de cire sur le papier. Pourtant le sceau devait honorer l'émir de l'armée¹⁴⁷, sans toutefois tenir lieu de signature et authentifier le courrier. Aussi pour contenir le pli, on doit présumer qu'il fut enveloppé d'un morceau de papier désigné sous un terme tantôt prononcé *saḥā'a* et tantôt *siḥā'a* ou *siḥāya*, dont la partie supérieure était ensuite collée, comme l'étaient souvent les billets échangés entre amis (*al-riqā' al-ṣağīra al-mutaraddida bayna al-iḥwān*)¹⁴⁸. Mais un simple cordon pouvait également

140. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VII, p. 144.

141. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VII, p. 148-150.

142. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 289.

143. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 350.

144. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 352.

145. Au recto, on distingue la première pliure entre les lignes 3 et 4 et les trois suivantes le long des lignes 9, 12 et 16.

146. Ibn Šīr, *Ma'ālim*, p. 70 (*li-anna karam al-kitāb ḥatmuhu*).

147. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 353 : *inna fī ḥatm al-kitāb ta'zīman li-l-maktūb ilayhi*.

148. Al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 357-358. Al-Naḥḥās, *Šinā'a*, p. 109, réserve un mot à la *saḥā'a* sans la décrire.

en dérober le contenu pour en préserver le secret en ne laissant voir que l'adresse externe. Enfin, le pli fut peut-être glissé dans un sac, comme l'étaient parfois les lettres des puissants¹⁴⁹ : les noms de la rue et du destinataire qui auraient alors échappé à la vue du messager étaient, en effet, superflus : non seulement Falāḥ b. Māğid devait les connaître pour s'y être souvent rendu, mais ils avaient dû lui être oralement donnés lors de la remise du pli.

Après le calme, la tempête

Malgré son apparente banalité, la lettre révèle les liens unissant l'ancienne sultane au futur sultan. Mais le ciel devait s'assombrir et l'orage gronder entre ces deux figures après l'assassinat d'al-Mu'izz Aybak : Sayf al-Dīn Quṭuz devint soudain un autre homme et s'affranchit du joug de Šağar al-Durr. Nombre de sources¹⁵⁰ le désignent nommément dans la poignée de mamelouks du sultan immolé qui étranglèrent la sultane dans la Tour rouge où elle avait trouvé refuge. Selon l'interprétation de Bar Hebraeus apparemment inspirée des propos d'un proche du pouvoir, sinon d'une rumeur passée d'Afrique en Asie et parvenue à ses oreilles, il ne lui aurait pas ôté la vie pour venger son maître : il craignait plutôt de périr frappé par un assassin à sa solde ; sinon, il n'aurait jamais abrégé ses jours pour l'éclat de sa beauté et de ses actions qui soulevaient l'admiration¹⁵¹. En clair, le meurtre de la sultane était un gage de survie du meurtrier. Puis trois versions divergentes coururent dans la ville sur le destin de sa dépouille : pour certains¹⁵², elle fut précipitée de la tour par-dessus les remparts, pour d'autres¹⁵³ jetée dans le fossé et livrée en pâture aux chiens ; enfin, pour les derniers¹⁵⁴, elle fut recueillie nue dans une décharge, ne méritant plus son titre de « voile défendu et rideau élevé » dont on l'avait honorée¹⁵⁵. En somme, la lettre aurait été adressée par la victime à son futur meurtrier. Mais en ces temps de violence, l'assassin sera bientôt assassiné : trois ans après avoir tué la sultane, sa tête fut tranchée par Baybars pour s'emparer du trône.

Toutefois, la version du meurtre de Šağar al-Durr par Sayf al-Dīn Quṭuz n'est pas la seule recueillie par ses historiens, sa mort demeurant toujours un mystère : un second bruit, qui se répandit peut-être avant le premier¹⁵⁶, charge la veuve d'al-Mu'izz Aybak, mère de son fils

149. Al-Nuwayrī, *Nihāya* VIII, p. 107.

150. Bar Hebraeus, *Chronography*, p. 416 ; Baybars, *Tuḥfa*, p. 39 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 32 ; Ibn Kaṭīr, *Bidāya* XIII, p. 196 ; al-ʿAynī, *ʿIqd* I, p. 166. Mais une poignée d'historiens ne nomment aucun des mamelouks du sultan qui ont trempé dans le crime, Bar Hebraeus, *Muḥtaṣar*, p. 260 ; Baybars, *Zubda*, p. 24 ; al-Šafadī, *Wāfi* XVI, p. 120 ; al-ʿAynī, *ʿIqd* I, p. 165 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 90.

151. Interprétation frappante de Bar Hebraeus, *Chronography*, p. 416.

152. Baybars, *Zubda*, p. 24 ; Ibn al-Dawādārī, *Kanz* VIII, p. 32 ; al-Šafadī, *Wāfi* XVI, p. 120 ; Ibn Kaṭīr, *Bidāya* XIII, p. 196 ; al-ʿAynī, *ʿIqd* I, p. 165, 166.

153. Bar Hebraeus, *Chronography*, p. 416 ; *Muḥtaṣar*, p. 260.

154. Ibn Kaṭīr, *Bidāya* XIII, p. 196 ; al-ʿAynī, *ʿIqd* I, p. 165, 166.

155. Comme le souligne Ibn Kaṭīr, *Bidāya* XIII, p. 196 ; passage recopié par al-ʿAynī, *ʿIqd* I, p. 166.

156. Il fut, en effet, recueilli par un contemporain, al-Makīn, « La chronique des Ayyoubides », p. 165 ; puis transcrit par divers historiens, al-Nuwayrī, *Nihāya* XXIX, p. 457 ; al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 404 ; Ibn Iyās, *Badāʾiʿ* I/I, p. 294 ; Schregle, *Die Sultanin*, p. 90.

Nūr al-Dīn, du crime obscur qu'on ne pouvait couvrir. Pour laver dans le sang la fin sanglante du sultan, la meurtrière fut tirée de sa prison, traînée au palais et livrée aux esclaves du harem en furie. La pluie de coups de sabots qui lui furent assénés fut si rude qu'elle expira le lendemain.

De la demeure de Sayf al-Dīn Quṭuz au musée du Louvre

La lettre dut brièvement dormir au domicile de l'émir de l'armée, rue Quṭlubuḡā le boiteux. Puis, devenue inutile, peut-être même avant le meurtre de Šaḡar al-Durr, elle prit le chemin d'une décharge voisine où la ville avait coutume de conduire les vieux papiers. Pour s'en débarrasser, on les confiait à la terre, la piété interdisant de les livrer au feu ou de les déchirer, par crainte de profaner le nom divin qu'ils portaient¹⁵⁷ : comme pour les manuscrits sacrés, la destruction des écrits officiels et privés fut longtemps tenue pour sacrilège en raison des formules sacrées qu'ils renfermaient, notamment les noms de Dieu, des anges et des Prophètes¹⁵⁸. Au cours de ce séjour séculaire dans un sol relativement aride (l'humidité eût décomposé le papier), l'encre du recto a déteint par endroits sur la partie de la feuille repliée par-dessus sous l'action des eaux qui avaient dû lentement l'imprégner. Les empreintes les plus claires figurent dans l'espace libre (*ṭurra*) en tête de page où les premiers mots (*u'rifukum* et *wa-ʿāfiya*) des septième et huitième lignes qui courent sous la seconde pliure sont toujours imprimés à l'envers de gauche à droite. Un regard hâtif pourrait les prendre pour des traces de l'adresse inscrite au dos qui ont traversé le papier spongieux. Mais leur reflet dans un miroir dissipe le mirage : une fois l'orientation des lettres rétablie, l'écriture spéculaire se lit sans peine.

Ce fut dans cette ancienne décharge de la capitale que la lettre ensevelie revint au jour dans une masse de vieux papiers à une date inconnue. À quelque temps de là, elle dut rejoindre la boutique d'un antiquaire où, guidée par son flair, Denise Rémondon l'acquit : en gagnant sa collection, qui renferme quelques autres documents palpitants, elle fut sauvée de l'oubli et même de la destruction où la négligence conduit souvent. Enfin, après la disparition de la papyrologue, elle prit en 1981 la voie du Louvre : ainsi d'ineffables trésors sont souvent déterrées de vieilles poubelles urbaines.



157. Selon un passage du *Kitāb al-qalam wa-l-dawāt* d'al-Madā'inī reproduit par al-Qalqašandī, *Ṣubḥ* VI, p. 362.

158. Comme le révèle la documentation rassemblée par Sadan, « Genizah and Genizah-like Practices », spécialement p. 45, 47, 51-53.

Texte

Verso

- (٢٢) تعطوا من الفضة حق
 (٢٣) الصراويل وتخلوا لكم منها
 (٢٤) نفقة الى ما نسير لكم نفقة
 (٢٥) وكنا نسير لكم قمح الا خليل
 (٢٦) قال ما انتم طلبتوا من البيت
 (٢٧) ثلثان اردب قمح لاجل هذا
 (٢٨) ما سيرنا القمح وتسير لنا
 (٢٩) صحبت حامل هذه الكتاب
 (٣٠) العباة متاع محمد العتيقة
 (٣١) من حديد لاجل عز الدين
 (٣٢) ومفاتيح الطبقة والخزانة
 (٣٣) اربعة مفاتيح اذا جاكم
 (٣٤) خالد تسير معه الحبك
 (٣٥) الحديد بعد السالم عليكم
 (٣٦) وعلى كاظم وعلى حديق
 (٣٧) وعلى محمد و[كتبت] الكتاب
 يصل درب قطلوبغا الاعرج
 يسلم لبيت سيف الدين قطز

Recto

- (١) برة لله وحده
 (٢) الف لا{ا}مير جيش الله تعالى من حضرت
 (٣) الست الجليلة المحترمية ام
 (٤) غرس الدين خليل ادام الله تعالى
 (٥) سعادتها وجمع الشمل برا
 (٦) برايتها قريب غير بعيد والذي
 (٧) اعرفكم ان نحن كلنا طيب في خير
 (٨) وعافية وخليل طيب يسلم عليكم
 (٩) وعلي وولده وبيته وقد قبضنا
 (١٠) {قبضنا} الفول والشعير
 (١١) وما بقا الا القمح وقد اخذنا
 (١٢) الوز اربعة عشر طير وز وقد
 (١٣) سيرنا لكم صحبت حامل هذه
 (١٤) الكتاب فلاح ابن ماجد
 (١٥) ستين درهم في خرقة
 (١٦) مختومة قسطوا منها حق
 (١٧) الصراويل وتخلوا لكم منها
 (١٨) عشرين درهم نفقة الى ما
 (١٩) نسير لكم نفقة فما نعرف
 (٢٠) متا نجي حتى يفرغ

Marge droite

- (٢١) شغلنا فما يعوقنا الا جباية القضييم والا الغلة فرغ
 شغلها

Commentaire

- L. 9 Les deux points diacritiques du *yā'* de *bayt* écartent la lecture *bint* qui peut sembler plus logique.
- L. 17 *Al-ṣarāwīl* est écrit avec un *ṣād* et non un *sīn*, comme à la ligne 23. Cette orthographe reflète la prononciation alors répandue en Égypte parmi les mamelouks et la population d'origine turque, qui soulignaient avec emphase les consonnes légères.
- L. 34 En descendant trop bas, la queue du *mīm* final de *ḡā'akum* de la ligne précédente a rendu malaisée la lecture du dernier mot *ḥubuk*, d'autant plus qu'aucun *kāf* final n'apparaît en cours de pli. Toutefois, elle est confirmée par le vieux manteau en fer précédemment cité (l. 30-31).
- L. 35 *Al-sālam* pour *al-salām*.

Traduction

Recto

1. L'obéissance, pour Dieu, uniquement !
2. *Alif*. À l'émir de l'armée de Dieu très haut. De la part de l'honorable
3. dame illustre et respectable, Umm
4. Ġars al-Dīn Ḥalīl — que Dieu très haut perpétue
5. sa félicité et favorise le rassemblement sur terre
6. par son drapeau (dans un avenir) proche et non lointain !
7. Ce que je vous apprends est que nous sommes tous en bonne santé dans le bien-être
8. et la paix. Ḥalīl se porte bien et vous salue,
9. ainsi que 'Alī, son fils et sa famille. Nous avons reçu
10. {nous avons reçu} des fèves et de l'orge.
11. Ne reste que le blé. Nous avons pris
12. les oies : quatorze pièces de volaille.
13. Nous vous avons envoyé avec le porteur de cette
14. lettre, Falāḥ b. Māḡid,
15. soixante dirhams dans un chiffon
16. scellé. Prélevez-en le prix
17. du pantalon et laissez-en pour vous
18. vingt dirhams comme allocation, jusqu'à ce que
19. nous vous envoyions l'argent de l'allocation, car nous ne savons pas
20. quand nous viendrons jusqu'à l'achèvement de

Marge droite

- 21) nos travaux. Ne nous retarde que la perception de l'orge fourragère. Seulement pour la moisson, les travaux sont finis.

Verso

22. Prenez de l'argent le prix
23. du pantalon et gardez le reste
24. pour votre allocation, jusqu'à ce que nous envoyions l'argent de l'allocation.
25. Nous allions vous envoyer du blé, mais Ḥalīl
26. a dit : « Vous n'avez pas demandé de la maison
27. deux tiers d'*ardabb* de blé. » À cause de cela,
28. nous ne vous avons pas envoyé le blé. Envoyez-nous
29. avec le porteur de cette lettre
30. le manteau appartenant à Muḥammad, le vieux
31. qui est en fer, pour 'Izz al-Dīn,
32. les clefs de l'appartement et du magasin :
33. quatre clefs. Si Ḥalīd vient chez vous,
34. envoie avec lui la cotte de mailles
35. en fer. Après les saluts qui vous sont adressés, ainsi que
36. sur Kāẓim, Ḥadaq
37. et Muḥammad. La [lettre] a été écrite.

À faire parvenir à la rue de Quṭlūbuḡā le boiteux.
 À délivrer à la maison de Sayf al-Dīn Quṭuz.

Commentaire

- L. 1** Dans la formule placée en tête de lettre, *barra*, synonyme de *birr*, ne peut signifier piété et bonté, mais vérité et obéissance (*al-ṣidq wa-l-ṭā'a*)¹⁵⁹.
- L. 2** Le scribe a d'abord oublié la préposition *li*. Puis immédiatement après (les erreurs qui lui ont échappé révèlent qu'il avait omis de se relire), ayant constaté l'oubli, il s'empres-
 sa d'y remédier. Mais au lieu de transformer le *alif* initial d'*amīr* en *lām alif* par une discrète surcharge ou en glissant un *lām* devant lui, il l'ajouta, faute de place, sur le *fā'* final du mot précédent sans le raturer ou l'effacer : aussi est-il devenu superflu. Bien que le scribe soit apparemment d'origine turque, il ne donne pas au commandant en chef des armées le titre courant d'*atābak al-askar/al-asākir* ou *al-ḡuyūš*¹⁶⁰, mais celui

¹⁵⁹. Ibn Manẓūr, *Lisān* IV, p. 52.

¹⁶⁰. Ayalon, « Studies III », p. 58-59, a rassemblé les différentes variantes du titre. Celui de *amīr al-ḡuyūš* est cependant une erreur échappée au grand historien : les deux passages invoqués en note permettent de rétablir *atābak al-muḡāhidīn*. Toutefois, ce titre ne désignait pas le commandant suprême de l'armée, mais le chef d'un groupe d'Ismā'īliens qu'on appelait précédemment *muqaddam al-fidāwiyya* ou *ṣayḥ al-fidāwiyya*, comme le révèle al-Qalqašandī, *Šubḥ* I, p. 122. Ce titre est également mentionné dans al-'Umarī, *Ta'rīf*, p. 141 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ* XI, p. 167 ; *Daw'*, p. 318

d'*amīr ǧayš Allāh*¹⁶¹ qui l'englobait¹⁶². Hérité de l'Empire ayyoubide qui l'avait emprunté à l'Empire fatimide, où le complément du nom était toutefois toujours au pluriel, il fut attribué pour la première fois à Badr al-Ġamālī¹⁶³, puis à différents vizirs, notamment son fils al-Afḍal Šāhanšah¹⁶⁴, al-Māmūn al-Baṭā'ihī¹⁶⁵ et Yānis¹⁶⁶. Le terme honorifique *ḥaḍra* eut longtemps trois vocalisations (*ṭalāt luġāt*), dont la plus courante finit par condamner à l'oubli les deux autres, *ḥuḍra* et *ḥiḍr*¹⁶⁷. Primitivement réservé aux califes et aux sultans, il finit par désigner divers puissants de la Terre : vizirs¹⁶⁸, vice-sultans (*nā'ib al-salṭana*)¹⁶⁹ et chefs des communautés de tributaires (*zu'amā' ahl al-ḍimma*), tels patriarches et même rois des infidèles (*mulūk al-kufr/al-kuffār*)¹⁷⁰. L'orthographe du mot avec un *tā' mabsūṭa* au lieu d'un *tā' marbūṭa* était courante sous les Mamelouks¹⁷¹.

- L. 3 Le *yā' al-nasab* d'al-*muḥtaramiyya* est le fruit d'une contamination de l'arabe par le turc¹⁷². Bien que cette forme bâtarde fût répandue dans la titulature de maints grands émirs de l'époque mamelouke¹⁷³, comme en témoigne une foule d'inscriptions¹⁷⁴, elle fut écartée par certains lettrés, notamment al-Qalqašandī : dans le répertoire des *laqab*-s islamiques employés par les secrétaires de son temps, il ne cite que *muḥtaram*¹⁷⁵ sans même évoquer *muḥtaramī*, ne fût-ce que pour le condamner, alors qu'il ne pouvait en ignorer l'usage répandu en son temps.
- L. 4 Le *laqab* de Ġars al-Dīn n'est jamais inséré entre Umm et Ḥalīl dans la titulature de Šaġar al-Durr reproduite par l'inscription de la coupole de son mausolée, ses rares monnaies ou les sources narratives.
- L. 5-6 Le terme *sa'āda* ne saurait être tenu pour le titre tardif d'altesse ou de majesté. Il désigne simplement la félicité : maints biographes de Šaġar al-Durr l'utilisent, en effet, en déclarant que

161. Le mot *atābak* ne signifie pas seulement *ab*, mais également *amīr*, al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 6.

162. Comme le déclare al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 5.

163. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* III, p. 360 ; X, p. 95 ; Wiet, *Matériaux*, p. 135 n. 2, 146-149, 173.

164. Wiet, *Matériaux*, p. 134 n. 2, 143, 153, 157 n. 3, 162, 237.

165. Wiet, *Matériaux*, p. 171, n° 586, p. 172 n° 587, 175.

166. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* III, p. 359.

167. Ibn Qutayba, *Adab*, p. 462 ; repris par al-Qalqašandī, *Šubḥ* V, p. 498.

168. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* V, p. 498-500 ; VI, p. 534-535 ; VII, p. 19, 20, 94, 95.

169. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VIII, p. 217, 218, 226.

170. Ibn Nāẓir al-Ġayš, *Tatqīf*, p. 27, 28, 29, 31, 32, 33, 36 ; al-'Umarī, *Ta'rīf*, p. 49, 76, 79, 93 ; al-Qalqašandī, *Šubḥ* V, p. 498 ; VI, p. 95 ; VIII, p. 134, 142 ; IX, p. 265 ; XI, p. 396, 399, 403.

171. Comme le prouvent trois lettres du marchand arabe Tawrīzī écrites en 820/1417 et conservées dans les Archives d'État de Venise, Bauden, « Lam baqā yu'ārīḍkum », p. 8, 9, 23, 26, 29.

172. Ḥusnī, *Īdāḥāt*, p. 146-147.

173. Al-Bāšā, *Alqāb*, p. 461.

174. RCEA XII, p. 215-216, n° 4725 ; XIV, p. 261, n° 5581, p. 264, n° 5585 ; XV, p. 2, n° 5602, p. 2-3, n° 5603, p. 3, n° 5604, p. 57, n° 5684, p. 138, n° 5824, p. 186, n° 5902, p. 188, n° 5906 ; XVI, p. 34-35, n° 6047, p. 35, n° 6048, p. 168, n° 6250, p. 171-172, n° 6258 ; XVII, p. 95, n° 768 003, p. 268, n° 778 009, p. 337, n° 783 007.

175. Al-Qalqašandī, *Šubḥ* VI, p. 26.

nulle femme ne jouit du bonheur autant que la sultane¹⁷⁶. L'expression *ğama'a al-šaml bika qarīb* ou *'an qarīb* apparaît dans plusieurs lettres, les unes conservées dans les collections de papyrus¹⁷⁷, les autres tirées de la Genizah du Caire¹⁷⁸. On rencontre également *yağma' šaml al-mawadda baynahu wa-bayni*¹⁷⁹, *an yağma' a šamlahum*¹⁸⁰, *yağma' šaml al-mawlā bihim*¹⁸¹ et *ğama'a Allāh bihi al-šaml qarīb ġayr ba'id bi-Muḥammad wa-ālihi*¹⁸². On peut envisager la lecture *bi-rāyatihā* grâce à la formule *yağma' al-šaml bi-ḥidmatihī*¹⁸³.

L. 8 Ḥalīl ne peut être le fils que donna Šağar al-Durr au sultan ayyoubide al-Malik al-Šālīḥ à Karak : la mort l'emporta enfant au Caire du vivant de son père à une date inconnue des sources narratives¹⁸⁴. Il devait être l'intendant du domaine chargé de la perception de l'*iqṭā'* alors désigné sous le terme de *wakīl* que remplaça tardivement *ustādār*¹⁸⁵.

L. 13 Le mot *kitāb* est en arabe masculin. Aussi le bédouin niais du Yémen qui l'avait mis au féminin fut-il raillé par le fondateur de l'école grammaticale de Baṣra, le lecteur du Coran Abū 'Amr b. al-'Alā' que certains font mourir en 154/770 et d'autres cinq ans plus tard. Il l'avait, en effet, entendu déclarer à propos d'un sot (*lağūb*) : « Ma lettre lui est parvenue et il l'a méprisée » (*ğā'athu kitābī fa-ḥtaqarahā*) ; autrement dit, il l'avait ignorée sans daigner lui répondre. Comme le grammairien s'étonnait de l'accord du verbe, qui aurait dû prendre le genre du mot qui le suivait immédiatement, il justifia l'intervention des genres par un raisonnement absurde exprimé par une interrogative négative (*istifhām istinkārī*) : « N'est-elle feuille ? » (*a-laysa bi-ṣaḥīfa*)¹⁸⁶. En clair, il avait féminisé par analogie de forme un mot masculin, comme si les choses de même espèce devaient appartenir à la même classe grammaticale. Pour autant, le nom n'est jamais devenu à double genre, comme on l'a avancé¹⁸⁷. Dans la lettre présente, l'usage au féminin de *kitāb*, attesté également plus loin à deux reprises par le démonstratif pronominal *hādihī* (l. 29) et le verbe *kutibat* (l. 37), évoque le turc, où la notion de genre est inconnue.

176. Al-Ḍahabī, *Ta'rīḥ* (an. 651-660), p. 198 ; al-Šafadī, *Wāfi* XVI, p. 120 ; repris par Abū al-Maḥāsīn, *Nuğūm* VI, p. 374 ; *Manḥal* VI, p. 219.

177. ABPP, p. 300-305, n° 69 (recto) l. 6 et 18, (verso) l. 13 ; APBW, p. 99, n° 16 l. 4, p. 215, n° 46 l. 8.

178. Voir les exemples recueillis dans ABPP, p. 306.

179. Ibn al-Aṭīr, *Rasā'il*, p. 169.

180. Dans une lettre d'al-Qāḍī al-Fāḍil reproduite par al-Nuwayrī, *Nihāya* VIII, p. 8.

181. AGBW, p. 267, n° 45 (recto) l. 11.

182. ABB, p. 301-302, n° 84 l. 2-3.

183. APBW, p. 215-216, n° 46 l. 5.

184. Ibn Wāṣil, *Mufarriğ*, p. 98, 100, 201 ; al-Yūnīnī, *Dayl* I, p. 61 ; al-Ḍahabī, *Ta'rīḥ* (an. 651-660), p. 199 ; *Siyar* XXIII, p. 199 ; al-Šafadī, *Wāfi* XVI, p. 120 ; al-Maqrīzī, *Sulūk* I/II, p. 361 ; al-'Aynī, *Iqd* I, p. 23, 29, 165 ; Abū al-Maḥāsīn, *Nuğūm* VI, p. 373.

185. Rabie, *The Financial System*, p. 65, 66.

186. Ces propos recueillis par al-Ašma'ī (m. en 211/828) sont fidèlement reproduits par Ibn Ğinnī, *Ḥaṣā'is*, p. 249, et infidèlement par al-Marzūqī, *Šarḥ Dīwān al-ḥamāsa* I, p. 167 et Ibn Manẓūr, *Lisān* I, p. 699, où la négation est passée au féminin (*a-laysat*) : le bédouin tenait à conserver le genre de *kitāb*.

187. Ainsi Ullmann, *Wörterbuch*, p. 41a, déclare qu'il change parfois de genre. Sa méprise a dévoyé Hopkins, *Studies*, p. 88 n. 10, qui ne semble pas avoir consulté les références évoquées dans le dictionnaire (al-Marzūqī et Ibn Manẓūr) ni la version d'Ibn Ğinnī qui lui fut signalée.

- L. 17 Bien que *ṣarāwīl* soit au pluriel, il devait désigner un singulier ; en clair, un seul pantalon. Si Quṭuz en avait acquis ou projeté d'acquérir davantage, le rédacteur aurait utilisé l'un des deux pluriels répandus dans le parler du pays : *ṣarāwīlāt* ou *ṣarwīlāt*, mais peut-être pas le duel *ṣarāwīlayn* pourtant attesté, s'ils n'étaient que deux¹⁸⁸ : ce nombre tendait à disparaître de l'arabe moyen, comme en témoignent maints papyrus. Le prix de vingt dirhams ne semble pas excessif : une culotte pouvait, en effet, coûter en Égypte sous les Fatimides et les Ayyoubides un dinar et quart¹⁸⁹.
- L. 20-21 La phrase relative à l'orge fourragère fut certainement tracée après le passage au verso. En cours de dictée, Umm Ḥalīl avait dû requérir du scribe un retour au recto pour l'ajouter dans le blanc resté au bas de la feuille. Toutefois, le point de départ du complément demeure incertain : il pourrait commencer par *fa-naʿrifu matā* aussi bien que par *ḥattā yafrāḡa* ; mais la place manquant, le secrétaire fut contraint de glisser la suite verticalement dans la marge droite de haut en bas. Cependant, comme il partit trop bas, de la huitième ligne au lieu de la cinquième ou de la sixième, le dernier mot *ṣaḡluḥā* fut inséré sous l'ajout. Le terme *qaḍīm* désigne seulement l'orge fourragère¹⁹⁰ que les militaires recevaient au printemps dans leur solde sous les Fatimides¹⁹¹ et les mamelouks dans les rations de *ʿalīq* distribuées deux fois par semaine, le lundi et le jeudi¹⁹². La particule *illā* qui précède *ḡalla* est ambiguë. Néanmoins, elle semble signifier seulement¹⁹³. On peut l'interpréter de la manière suivante : seule la moisson de l'orge est finie, mais son conditionnement est en cours. Comme dans le dialecte égyptien, le terme *ḡalla* doit désigner la moisson plutôt que les céréales.
- L. 27 L'*ardabb* valant en Égypte sous les mamelouks 68,80 kg¹⁹⁴ ou 69,6 kg¹⁹⁵, les deux tiers revenant au commandant des armées devaient peser autour de 46 kg.
- L. 30 *Matāʿ* ne signifie pas marchandise, mais propriété, comme dans le parler de maints pays arabes¹⁹⁶. De nos jours, ce sens est tombé dans un profond oubli en Égypte, mais survit dans un terme altéré : *batāʿ* / *bitāʿ* où le *bāʿ* a remplacé le *mīm*¹⁹⁷. Les deux mots qui ont dû toutefois longtemps coexister furent certainement employés l'un pour l'autre. Puis le premier a disparu, évincé par le second qui a traversé le temps. Le terme *ʿibāʿa* désigne un manteau non en textile, mais en fer, soit une longue cotte de mailles apparemment épaisse. L'épithète *ʿatīqa* se rapporte à *ʿibāʿa* qu'elle aurait dû suivre en compagnie du mot *ḥadīd*. Placée derrière le nom du propriétaire, elle devient singulièrement ambiguë et semble un surnom de Muḥammad.

188. Hopkins, *Studies*, p. 11 § 9c, p. 110 § 87 e.

189. Ashtor, *Histoire des prix et des salaires*, p. 150.

190. *Šaʿīr al-dābba*, Ibn Manẓūr, *Lisān* XII, p. 487.

191. Al-Maḥzūmī, *Minhāḡ*, p. 68, 71 ; passage traduit par Cahen, « L'administration financière », p. 165.

192. Ayalon, « The System of Payment », p. 261-270.

193. Comme l'attestent les deux passages relevés dans les papyrus par Hopkins, *Studies*, p. 259 § 324.

194. Ashtor, « Makāyil », *EI*² VI, p. 117.

195. Hinz, *Islamische Masse*, p. 39-40.

196. Dozy, *Supplément* II, p. 567.

197. Le terme apparaît dans *Alf layla wa-layla* : *fī bitāʿ al-nās*, 764^e nuit, IX, p. 242. Dozy, *Supplément* I, p. 50-51, a eu le mérite de le relever. Mais la date de son attestation ne peut être établie : les manuscrits de l'édition de Habicht et de Fleischer sont à présent tenus pour faux.

- L. 34 Le mot *ḥubuk*, pluriel de *ḥabika* doit désigner une cotte de mailles plutôt que les ciselures d'un casque, sens qu'il revêt parfois. Bien que répandu, du moins dans la langue du quotidien, il fut délaissé par les sources narratives qui donnent aux armures d'autres termes, tels *libās al-ḥadīd*, *zardiyya* et *kazāğand*¹⁹⁸.
- L. 37 Bien que le verbe *kutiba* soit effacé, il devait prendre le genre du sujet que le scribe a mis précédemment deux fois au féminin.

Ouvrages cités en référence

Instruments de travail

- | | |
|---|--|
| Dozy, R., <i>Supplément aux dictionnaires arabes</i> , Leyde, 1887. | Ibn Manẓūr, <i>Lisān al-ʿarab</i> , 15 vol., Beyrouth, 1374/1955-1375/1956. |
| EI ² = <i>Encyclopédie de l'Islam</i> , 2 ^e éd., 12 vol., Brill, Leyde, 1960-2007 | Ullmann, M., <i>Wörterbuch der klassischen arabischen Sprache...</i> , 2 vol., Wiesbaden, 1957-2009. |

Épigraphie

- RCEA = *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*,
Combe Ét., Sauvaget J. et Wiet G. (éd.), Ifao,
Le Caire.

Papyrologie et diplomatique

- | | |
|---|---|
| ABB = DiemW., <i>Arabische Briefe des 7. bis 13. Jahrhunderts aus den Staatlichen Museen Berlin</i> , Wiesbaden, 1997. | in <i>Autour de la langue arabe. Études présentées à Jacques Grand'Henry à l'occasion de son 70^e anniversaire</i> éditées par J. Den Heijer, P. La Spisa et L. Tuerlinckx, Louvain, 2010, p. 1-38. |
| ABPP = DiemW., <i>Arabische Briefe auf Papyrus und Papier aus der Heidelberger Papyrus-Sammlung</i> , Wiesbaden, 1991. | Daaïf, L., « Un document juridique mamelouk. Se porter garant de la comparution d'un tiers », <i>AnIsl</i> 47, 2013, p. 425-444. |
| AGBW = DiemW., <i>Arabische Geschäftsbriefe des 10. bis 14. Jahrhunderts aus der Österreichischen Nationalbibliothek in Wien</i> , Wiesbaden, 1995. | Heidemann, St., Müller, Ch. & Rāğib, Y., « Un décret d'al-Malik al-ʿĀdil en 571/1176 relatif aux moines du Mont Sinaï », <i>AnIsl</i> 31, 1997, p. 81-107. |
| APBW = DiemW., <i>Arabische Privatbriefe des 9. bis 15. Jahrhunderts aus der Österreichischen Nationalbibliothek in Wien</i> , Wiesbaden, 1996. | Rāğib, Y., « Une lettre familiale rédigée en 102/721 », <i>AnIsl</i> 45, 2011, p. 273-284. |
| Bauden, F., « "Lam baqā yu'ārīdkum". Analyse linguistique de trois lettres rédigées par un marchand du Caire en 819/1416-820/1417 », | |

198. Zouache, « L'armement », p. 308-311.

Sources narratives

- Abū al-Fidā, *Kitāb al-muḥtaṣar fī aḥbār al-baṣar*, 4 t. en 2 vol., Le Caire, s.d.,
- Abū al-Maḥāsīn b. Taġrī Birdī, *al-Manḥal al-ṣāfi wa-l-mustawfi ba'da al-wāfi*, I, A.Y. Naġātī (éd.), Le Caire, 1375/1956 ; II, M.M. Amīn & S. 'A. 'Āṣūr (éd.), Le Caire, 1984 ; VI, M.M. Amīn (éd.), Le Caire, 1410/1990.
- , *al-Nuṣūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa-l-Qāhira*, I-XII, Le Caire, 1348/1929-1375/1956.
- Alf layla wa-layla*, M. Habicht (éd.), poursuivie par H.L. Fleischer, *Tausend und eine Nacht, nach einer Handschrift aus Tunis*, 12 vol., Breslau, 1824-1843.
- 'Alī b. Ḥalaf, *Mawād al-bayān*, Ḥ.Š. al-Ḍāmin (éd.), Damas, 1424/2003.
- al-'Askarī, *Kitāb al-ṣinā'atayn : al-kitāba wa-l-ṣi'r*, Istanbul, 1320/1902-1903.
- al-'Aynī, *'Iqd al-ḡumān fī ta'rīḥ ahl al-zamān : 'aṣr salāṭīn al-mamālik ḥawādiṭ wa-tarāḡim*, I, M.M. Amīn (éd.), Le Caire, 1407/1987.
- Bar Hebraeus (Ibn al-'Ibrī), *The Chronography of Gregory Abū'l-Faraj the Son of Aaron, the Hebrew Physician Commonly Known as Bar Hebraeus...*, E.A. Wallis Budge (trad.), Oxford, 1932.
- , *Ta'rīḥ muḥtaṣar al-duwal*, Beyrouth, 1958.
- Baybars al-Manṣūrī, *Kitāb al-tuḥfa al-mulūkiyya fī al-dawla al-turkiyya*, A.Š. Ḥamdān (éd.), Le Caire, 1407/1987.
- , *Zubdat al-fikra fī ta'rīḥ al-ḥiġra*, D.S. Richards (éd.), Beyrouth, 1998.
- al-Ḍahabī, *Siyar a'lām al-nubalā'*, XXIII, B. 'A. Ma'rūf & M.H. al-Sarḥān (éd.), Beyrouth, 1406/1986.
- , *Ta'rīḥ al-islām wa-wafayāt al-mašāhīr wa-l-a'lām*, 'U. 'A. Tadmurī (éd.), Beyrouth, 1407/1987-1417/1997, 43 vol.
- Ibn 'Abd al-Zāhir, *al-Rawḍa al-bahiyya al-zāhira fī ḥiṭaṭ al-Mu'izziyya al-Qāhira*, A.F. Sayyid (éd.), Le Caire, 1417/1996.
- Ibn al-Aṭīr, *Ḍiyā' al-Dīn*, Rasā'il, A. al-Maqdisī (éd.), Beyrouth, 1959.
- Ibn al-Dawādārī, *Kanz al-durar wa-ḡāmi' al-ḡurar*, VIII, *al-Durra al-zakiyya fī aḥbār al-dawla al-turkiyya*, U. Haarmann (éd.), *Die Chronik des Ibn al-Dawādārī*, Le Caire-Fribourg, 1971.
- Ibn Ġinnī, *al-Ḥaṣā'is*, M. 'A. al-Naġġār (éd.), Le Caire, 1952-1956, 3 vol.
- Ibn Iyās, *Badā'i' al-zuhūr fī waqā'i' al-duḥūr*, M. Mostafa (éd.), *Die Chronik des Ibn Iyās*, 5 parties en 6 vol., Wiesbaden-Le Caire, 1379/1960-1395/1975.
- Ibn Kaṭīr, *al-Bidāya wa-l-nihāya fī al-ta'rīḥ*, 14 vol., Le Caire, 1351/1932-1358/1939.
- Ibn Mammātī, *Kitāb qawānīn al-dawānīn*, A.S. Atiya (éd.), Le Caire, 1943.
- Ibn Nāẓir al-Ġayṣ, *Kitāb taṭqīf al-ta'rīf bi-l-muṣṭalaḥ al-ṣarīf*, R. Veselý (éd.), TAEI 27, Ifao, Le Caire, 1987.
- Ibn Qutayba, *Adab al-kātib*, M.M. 'Abd al-Ḥamīd (éd.), Le Caire, 1377/1958.
- Ibn Sa'id, *al-Muġrib fī ḥulā al-Maġrib. Al-ḡuz' al-awwal min al-qism al-ḥāṣṣ bi-Miṣr*, Z.M. Ḥasan, Š. Ḍayf & S. Kāṣif (éd.), Le Caire, 1953.
- Ibn Šākir al-Kutubī, *Fawāt al-wafayāt wa-l-ḍayl 'alayhā*, I. 'Abbās (éd.), 4 vol., Beyrouth, 1973-1974.
- Ibn Šīr, *Kitāb ma'ālim al-kitāba wa-maġānīm al-iṣāba*, M.Ḥ. Šams al-Dīn (éd.), Beyrouth, 1408/1988.
- Ibn Wāṣil, *Mufarriġ al-kurūb fī aḥbār Banī Ayyūb*, 'U. 'A. Tadmurī (éd.), Beyrouth, 1425/2004.
- al-Maḥzūmī, *Kitāb al-minḥāġ fī 'ilm al-ḥarāġ*, éd. partielle de Cl. Cahen, mise au point par Y. Rāġib, *AnIsl-Suppl.* 8, Le Caire, Ifao, 1986.
- al-Makīn b. al-'Amīd, *al-Maġmū' al-mubārak*, éd. partielle Cl. Cahen (an. 600-658), « La "Chronique des Ayyoubides" d'al-Makīn b. al-'Amīd », BEO 15, 1955-1957, p. 109-184.
- al-Maqrīzī, *Kitāb al-sulūk li-ma'rīfat duwal al-mulūk*, I-II, M.M. Ziyāda (éd.), 2 t. en 6 vol., Le Caire, 1939-1958.
- , *al-Mawā'iz wa-l-i'tibār bi-ḍikr al-ḥiṭaṭ wa-l-ātār*, 2 vol., Būlāq, 1314/1897 ; A.F. Sayyid (éd.), 4 t. en 5 vol. + 1 vol. d'index, Londres, 1422/2002-1425/2004.
- al-Marzūqī, *Šarḥ Dīwān al-ḥamāsa*, A. Amīn & 'A. Ḥārūn (éd.), 4 vol., Le Caire, 1371/1951-1372/1953.
- al-Naḥḥās, *Šinā'at al-kuttāb*, B.A. Ḍayf (éd.), Beyrouth, 1410/1990.
- al-Nuwayrī, *Nihāyat al-arab fī funūn al-adab*, I-XVIII, Le Caire, 1342/1923-1374/1955 ; XXIX, M.Ḍ. al-Rayyis & M.M. Ziyāda (éd.), Le Caire, 1992.
- al-Qalqaṣandī, *Ḍaw' al-ṣubḥ al-musfir wa-ḡany al-duḥ al-muṭmir*, Le Caire, 1324/1906.
- , *Ṣubḥ al-a'ṣā fī šinā'at al-inṣā'*, 14 vol., Le Caire, 1331/1913-1338/1919.

al-Šafadī, *al-Wāfi fi al-wafāyāt*, IX, J. Van Ess (éd.), Wiesbaden, 1394/1974 ; XVI, W. al-Qāḍī (éd.), Wiesbaden, 1402/1982 ; XXIV, M. ʿA. al-Baḥīt & M. al-Ḥiyārī (éd.), Beyrouth, 1413/1993.

al-ʿUmarī, *al-Taʿrif bi-l-muṣṭalah al-šarīf*, Beyrouth, 1408/1988.
al-Yūnīnī, *Ḍayl mirʾāt al-zamān*, 4 vol., Hyderabad, 1374/1954-1380/1961.

Travaux

- Ashtor, E., *Histoire des prix et des salaires dans l'Orient médiéval*, École pratique des Hautes Études – VI^e Section. Centre de recherches historiques. Monnaie. Prix. Conjoncture VIII, Paris, 1969.
Ashtor, E., *EI² VI*, 1991, p. 115-119, s.v. « Makāyil ».
- Ayalon, D., « Studies on the Structure of the Mamluk Army – I », *BSOAS* 15, 1953, p. 203-228 ; « – II », p. 448-476 ; « – III », 16/1, 1954, p. 57-90.
—, « The System of Payment in Mamluk Military Society », *JESHO* 1, 1958, p. 37-65, 257-296.
- Balog, P., *The Coinage of the Mamlūk Sultans of Egypt and Syria*, Numismatic Studies 12, The American Numismatic Society, New York, 1964.
- al-Bāšā, Ḥ., *al-Alqāb al-islāmīyya fi al-taʿrīḥ wa-l-waṭāʾiq wa-l-āṭār*, Le Caire, 1957.
- Cahen, Cl., « L'administration financière de l'armée fatimide d'après al-Makhzūmī », *JESHO* 15, 1972, p. 163-182 ; recueilli dans *Makhzūmiyyāt*.
—, « Al-Makhzūmī et Ibn Mammāṭī (sic) sur l'agriculture égyptienne médiévale », *AnIsl* 11, 1972, p. 141-151 ; recueilli dans *Makhzūmiyyāt*.
—, *Makhzūmiyyāt. Études sur l'histoire économique et financière de l'Égypte médiévale*, Leyde, 1977.
- Canard, M., « Une lettre de Muḥammad ibn Ṭugj al-Iḥšīd émir d'Égypte à l'Empereur Romain Lécapène », *AIEO* 2, 1936, p. 189-209 ; réimprimé dans *Byzance et les musulmans*.
—, « Deux documents arabes sur Bardas Skléros », in *Actes du V^e Congrès d'Études Byzantines*, *StudBiz* 5, 1939, p. 55-69 ; réimprimé dans *Byzance et les musulmans*.
- Canard, M., *EI² II*, 1965, p. 238-239, s.v. « Dhirāʿ ».
—, *Byzance et les musulmans du Proche Orient*, Variorum Reprints, Londres, 1973.
- Hinz, W., *Islamische Masse und Gewichte*, Leyde, 1970.
- Hopkins, S., *Studies in the Grammar of Early Arabic Based upon Papyri Datable to Before 300 A.H./912 A.D.*, London Oriental Series 37, Oxford University Press, New York, 1984.
- Humbert, G., « Le manuscrit arabe et ses papiers » in *La tradition manuscrite en écriture arabe*, *REMM* 99-100, 2002, p. 55-77.
- Ḥusnī, Y., *al-Īdāḥāt al-wafīyya fi qawāʿid al-luġa al-ʿuṣmāniyya*, Beyrouth, 1885.
- Little, D.P., *EI² VIII*, 1995, p. 575-576, s.v. « Quṭuz ».
- Rabie, H., *The Financial System of Egypt A.H. 564-741/A.D. 1169-1341*, London Oriental Series 25, Oxford University Press, Londres, New York, Toronto, 1972.
- Sadan, J., « Genizah and Genizah-like Practices in Islamic and Jewish Traditions », *BiOr* 43, 1986, p. 36-58.
- Schregle, G., *Die Sultanin von Ägypten*, Wiesbaden, 1961.
- Wiet, G., *Matériaux pour un Corpus Inscriptionum Arabicarum. Première partie, Égypte*, II — Égypte, MIFAO 52, Ifao, Le Caire, 1930.
- Zouache, A., « L'armement entre Orient et Occident au VI^e/XI^e siècle. Casques, masses d'armes et armures », *AnIsl* 41, 2007, p. 277-322.

لله وحده
 الفلأ أو من السطاس
 الستة الخيام المحترمة
 عمر بن الدار خلد لدام الله
 سعادتها وجمع الصلوات
 براتها قريب غير بعيد
 أعز علم أن كل ما طرب
 وعافيه وخطا طيب علم
 في دوله وستم وقد تفضا
 تفضا القول والشعر
 وما يقا إلا التي وقد اخذوا
 الوزير عن شرطه وزود
 سربا لم صحة طاهله
 الخايع كالح ابنه جيل
 شين درم في خرق
 من فندوا وانبها حق
 المصراويا دخلوا إليها
 عشرون نقم إلى
 في نسركم نقم فما تعرف
 ردي سناجي حتى يفرغ

P. Louvre collection D. Rémondon 39 (recto).

نطقوا من الله حق
 المصراويا دخلوا إليها
 نقم التي ما نسركم نقم
 وكانت في الأخرى
 فلأ أو من السطاس
 بلان لولت في طرا
 يا سربا التي ونبيرك
 صحة طاهله هذه الكار
 اتعاه نتاج بحر العتيق
 سربا لولت في طرا
 ومفاتح الطاق والخزانة
 اربعم مائة أراجاك
 خالد شير مع الحلال
 الحار لولت في طرا
 وعلى فندوا وعلى خرق
 وعلى فندوا وعلى خرق
 وعلى فندوا وعلى خرق

P. Louvre collection D. Rémondon 39 (verso).

